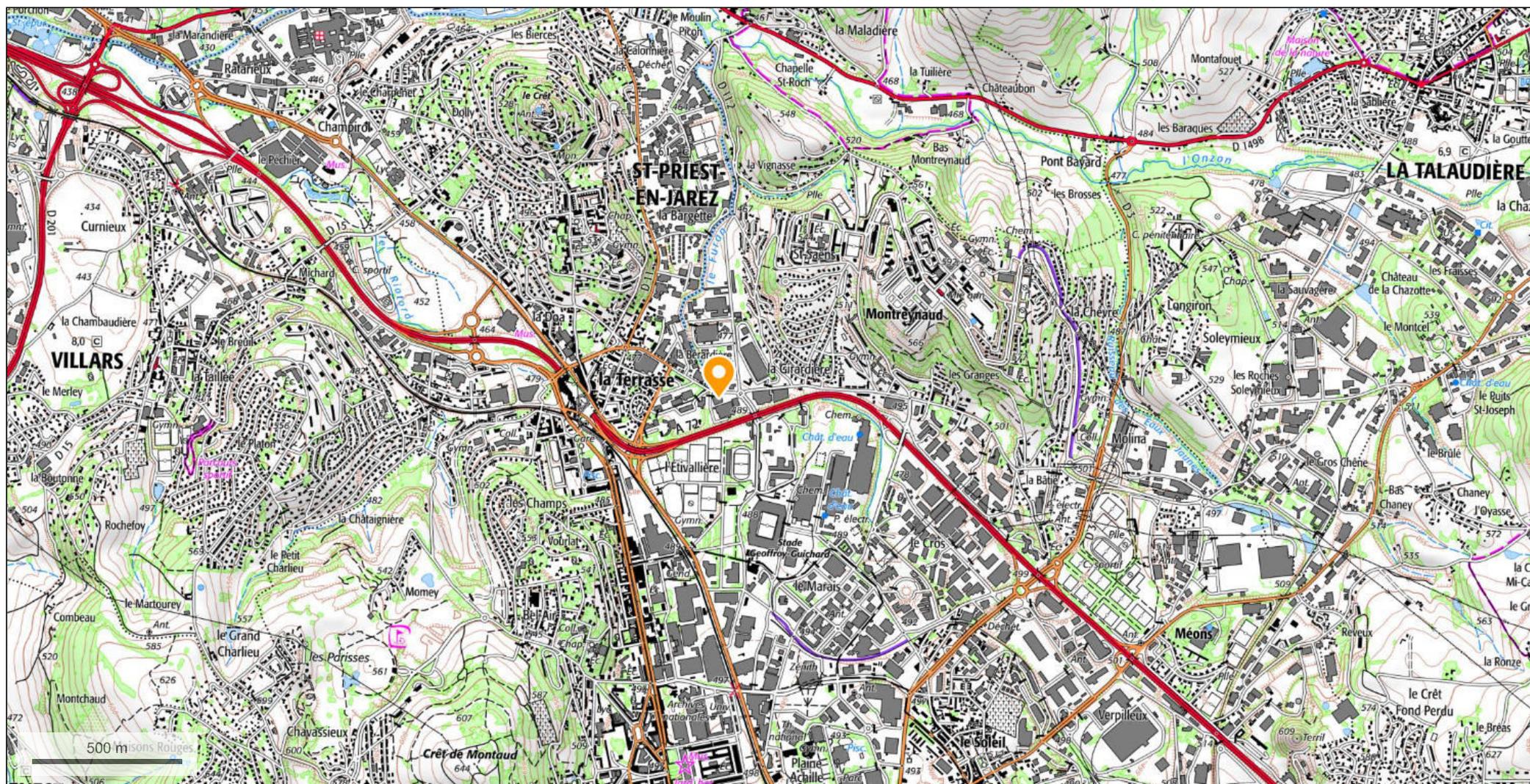


## ANNEXE 2

Plan de situation au 1/25 000



© IGN 2021 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 4° 24' 14" E  
Latitude : 45° 27' 59" N

## ANNEXE 3

# Photographies de la zone d'implantation



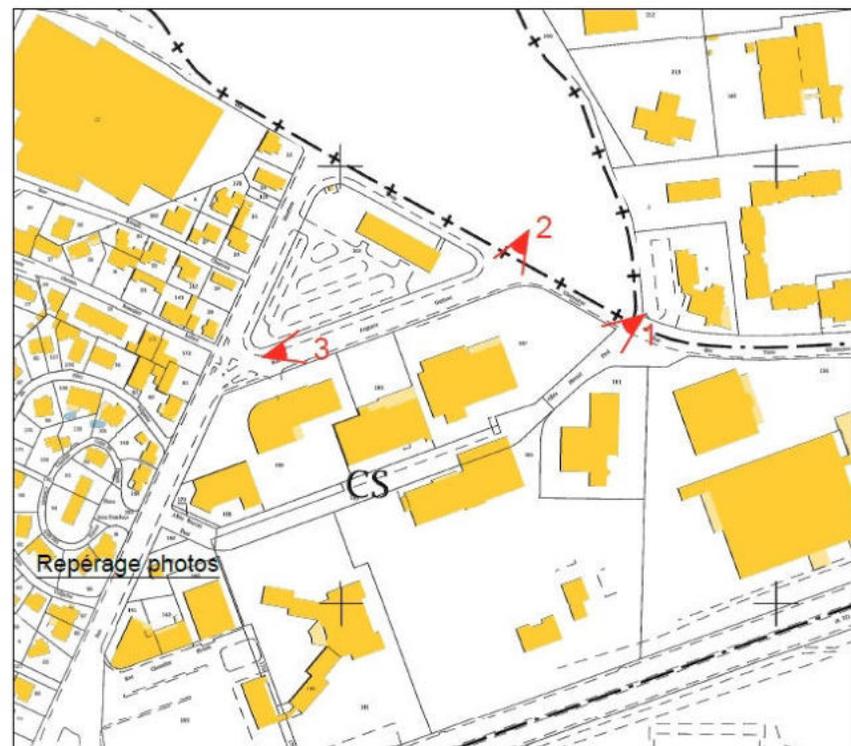
Photo 1



Photo 2

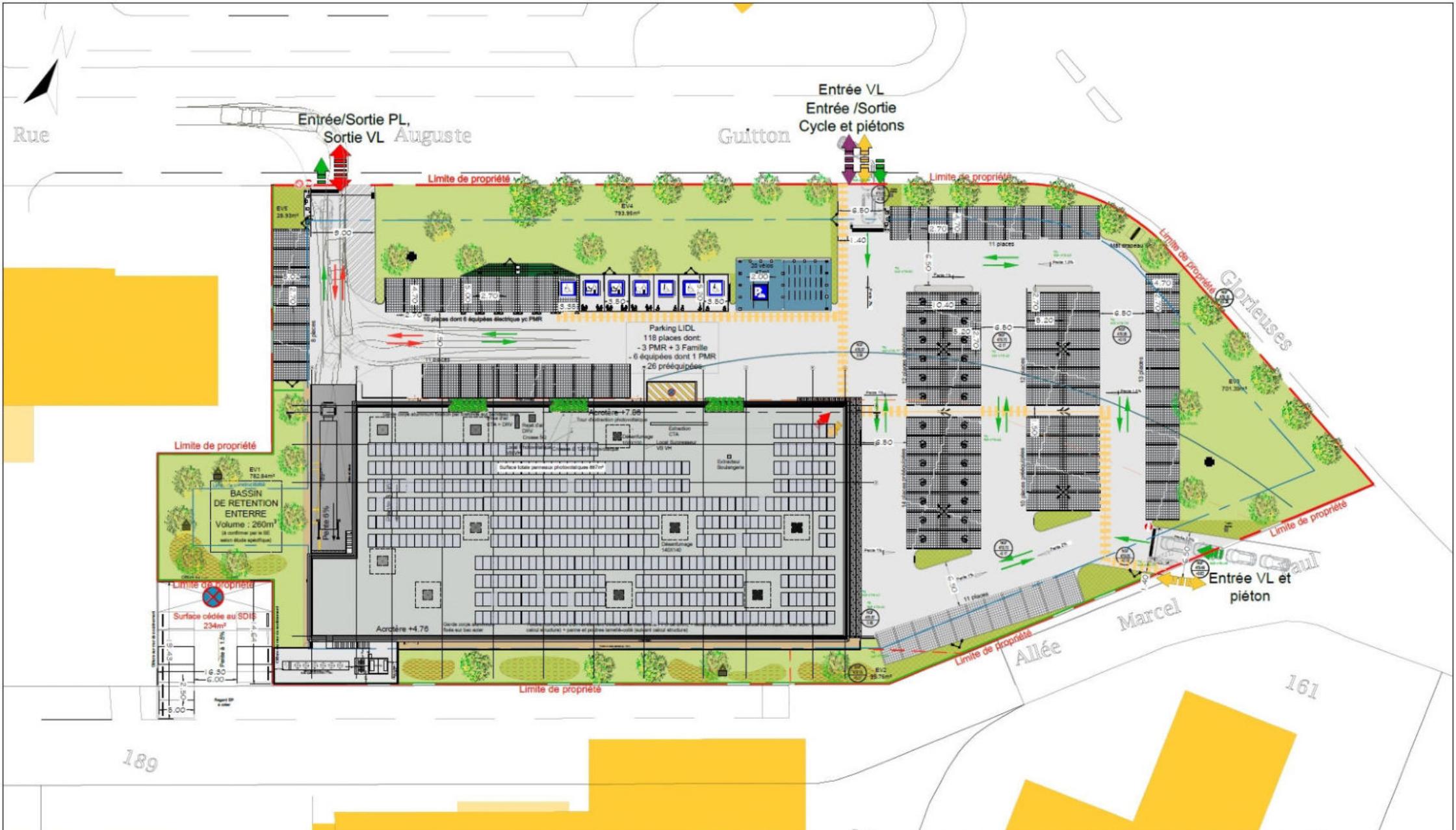


Photo 3



## ANNEXE 4

Plan de masse  
Façades (Ouest, Est et Nord)  
Plan de l'existant



**MAGASIN DE SAINT-ETIENNE**  
4 rue Auguste Guignon - 42000 SAINT-ETIENNE

LIDL SAINT QUENTIN FALLAVIER (DR 5)  
19 rue de Bretagne - 38070 SAINT-QUENTIN FALLAVIER

DESIGNATION :  
**Plan masse  
Projet**

TYPE MAGASIN :  
**T14 Eco**

PHASE :  
**APS**

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		118
	dont nombre de places PMR	4
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	26
	dont nombre de places sous ombrières	6
	dont nombre de places en enrobée	112
	dont nombre de places en pavés drainants	112
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL inouée	4160
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL inouée	4160
4. Surface de zone de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France	1527
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBÉE		2633
7. Surface ARTIFICIALISÉES	AVANT projet	5969
	APRES projet	5498
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	3587
	APRES projet	4058
9. Surface rampe de quai béton		152

Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
10. Surface totale des espaces verts dont Surface effective des EV	2399	1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés - nombre d'arbres	20%	25%
11. Surface totale des VRD	4160	2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives	60	60
12. Surface VRD stationnement	2438	3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)	5m	5m
13. Surface Aires de stationnement	3166	3.1 Limitations - loi Alur - loi SRU - autres	5m	5m
14. Surface photovoltaïque en toiture	887	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	5m	5m
15. Surface ombragée photovoltaïque	887	5. Toiture : pente	-	25%
14. Surface terrain initial	9556	6. Zone constructible	-	3.95°
15. Emprise au sol	2444	7. Ratio volume bâtiment réalisée	-	-
16. Surface totale des enseignes	1428			
17. Surface de la façade commerciale	688			
SURFACE DE VENTE	1428			
REGLEMENTAIRE	2445			
SURFACE DE PLANCHER	2445			
(article R112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	1369			
SURFACE DE VENTE	1369			
LIDL MUR A MUR	4058			
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVEES	152			

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
8. Clôtures	-	-
9. Bassin de rétention	2m	2m
10. Couloirs imposés (RAL)	Rétention	Rétention
11. Surface pavement de façade	-	-
12. Surface panneaux composites	-	-
13. Surface autre revêtement	-	-
14. Hauteur maximale des constructions	19.00m	7.06m
15. Type de toiture	-	-
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapaux	-	-
17. Zone PGR1 et/ou PGR2	Non	Non
18. Zone UFA	Non	Non
19. Zone SOOT	Non	Non
20. Volume débords	-	-
21. Volume remblais	-	-
Présence de tour à gauche (axe principale) En entrée En sortie	Oui	Non

PHASE : **APS**

DATE : 01/12/2021 | INDICE : D.4

ECHELLE : 1/500e

ARCHITECTE : **Archidistec**

MAITRE D'OEUVRE D'EXECUTION : **distec ingénierie**

AF 21-15



Légende - LOI ALUR

ENROBE (imperméable)
PLACE ENROBEE (VL et Vélo)
LIVRAISON (hors loi Alur)
PAVE DRAINANT STATIONNEMENT
PLACE PREEQUIPEE ELECTRIQUE
PLACE ELECTRIQUE
ESPACE PAYSAGER en PLEINE TERRE
CHEMINEMENT PIETON
Emprise au sol (bâti)
Emprise de l'aire de stationnement

LIDL		Données du projet	
MAGASIN T17	Surface de plancher du magasin	RDC en m²	2292
		Etage en m²	153
		Total en m²	2445
		Coefficient réglementaire (Loi ALUR)	0,75
Détermination de l'emprise au sol maximale de l'aire de stationnement		Surface maximale autorisée de l'aire de stationnement en m²	1834

AIRE DE STATIONNEMENT CALCUL avec voirie imperméabilisée (calcul mars 2018)	Quantité	Type de surface	Nature matériaux	Surface réelle en m²	Coefficient de pondération	Surface à prendre en compte en m² (Loi ALUR)	Surface à prendre en compte avec application Arrêté Wissembourg
Surface à prendre en compte pleinement	3	Cherchements piétons dans l'aire de stationnement	Enrobé	2641	1	2641	0
	3	Places PMR imperméabilisées					
	3	Places famille imperméabilisées					
	0	Places imperméabilisées					
	0	Abri chariots + vélos					
Surface à prendre en compte pour moitié	59	Places PMR non imperméabilisées	Pave drainant	750	0,5	371	371
	0	Places famille non imperméabilisées					
	22	Places standards en béton non séparabilisées (sans bordé drainant)	Pave drainant	306	0	154	154
	0	Places standards au cobble non séparabilisées (sans bordé drainant)					
	1	Places PMR dédiées aux véhicules électriques	Pave drainant	19	0	0	0
	5	Places dédiées aux véhicules électriques	Pave drainant	87	0	0	0
	26	Places séparables électriques	Pave drainant	303	0	0	0
	0	Espaces en pleine terre (à l'intérieur de l'aire de parking)	Pleine terre	0	0	0	0
<b>Total places de stationnement</b>	<b>118</b>	<b>Total de l'emprise au sol de l'aire de stationnement</b>		<b>4160</b>		<b>3166</b>	<b>525</b>



**MAGASIN DE SAINT-ETIENNE** Guitton  
4 rue Auguste Guitton - 42000 SAINT-ETIENNE

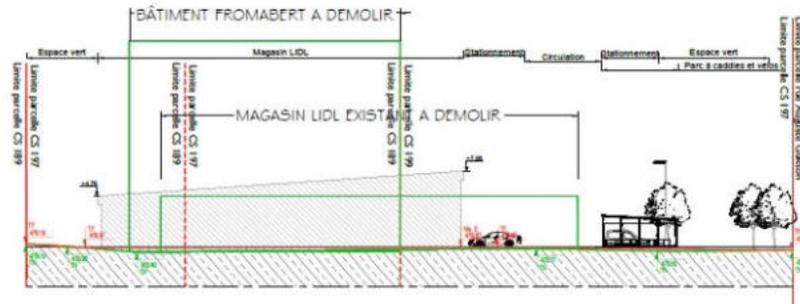
LIDL SAINT QUENTIN FALLAVIER (DR 5)  
19 rue de Bretagne - 38070 SAINT-QUENTIN FALLAVIER

DESIGNATION : **Plan Loi Alur**

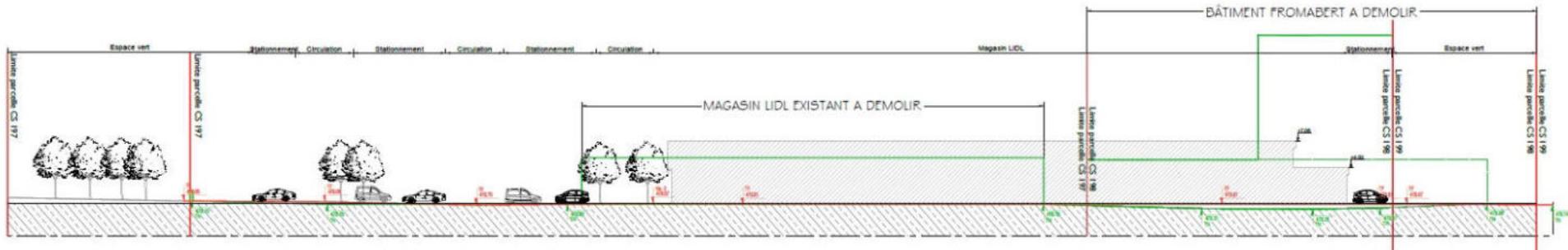
TYPE MAGASIN : **T14 Eco**

PHASE : **APS**

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	PHASE :
1. Nombre de places de parking		118	10. Surface totale des espaces verts dont surface effective des EV	2399	1. Espaces plantés :	20%	25%	8. Cultures	2m	2m	APS
	dont nombre de places PMR	3	11. Surface totale des VRD	4160	- % d'espaces verts	-	-	9. Bassin de rétention	Retention	Retention	
	dont nombre de places famille	3	12. Surface totale des VRD stationnement	3438	- % d'espaces libres pentés	60	60	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	DATE : 01/12/2021
	dont nombre de places véhicules électriques 6 et 1 PMR	26	13. Surface Aires de stationnement (voir le calcul ALUR POC)	3166	- nombre d'arbres	5m	5m	11. Surface paviment de façade	-	-	INDICE : D.4
	dont nombre de places sous ombrières	5	14. Surface photovoltaïque en toiture	887	2. Implantation des constructions :	5m	5m	12. Surface parevaux composites	-	-	ECHELLE : SANS
	dont nombre de places en enrobée	112	15. Surface ombrières photovoltaïques	2444	- par rapport aux voies	5m	5m	13. Surface autre revêtement	-	-	ARCHITECTE :
	dont nombre de places en pavés drainants	1	16. Surface totale des enseignes	1428	- par rapport aux limites séparatives	5m	5m	14. Hauteur maximale des constructions	19,00m	7,05m	Archidistec
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	4160	17. Surface de la façade commerciale	686	3. Places de stationnement :	85	118	15. Type de toiture	-	-	MATRE D'OUVRE D'EXECUTION :
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse (e cas échéant)	-	18. Surface de vente	1428	- voiture	20u - 32m²	20u - 47m²	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts des drapeaux	-	-	distec ingénierie
4. Surface de aire de circulation du canton (uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)		-	19. Surface de vente réglementaire	1527	- vélo (le cas échéant)	20u - 32m²	20u - 47m²	17. Zone PGRI (élevé PGRI)	Non	Non	AF 21-15
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1527	20. Surface de plancher (artificielles)	2633	3.1 Limitations	-	-	18. Zone PLU	Non	Non	
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		2633	21. Surface de plancher (naturelles)	569	- loi Alur	-	-	19. Zone SOOT	Non	Non	
7. Surfaces ARTIFICIALISEES AVANT projet		569	22. Surface de plancher (naturelles)	569	- loi SRU	-	-	20. Volume déclassé	-	-	
8. Surfaces PERMEABLES AVANT projet		5498	23. Surface de plancher (naturelles)	569	- autres	-	-	21. Volume remisais	-	-	
9. Surfaces PERMEABLES APRES projet		3587	24. Surface de plancher (naturelles)	1369	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	70%	3,5°	Présence de tourne à gauche (axe principale) en enrobée en sorte	Oui	Non	
10. Surface rampe de quai béton		152	25. Surface de plancher (naturelles)	569	5. Zone constructible	-	-				



**COUPE AA**  
Echelle : 1/500ème

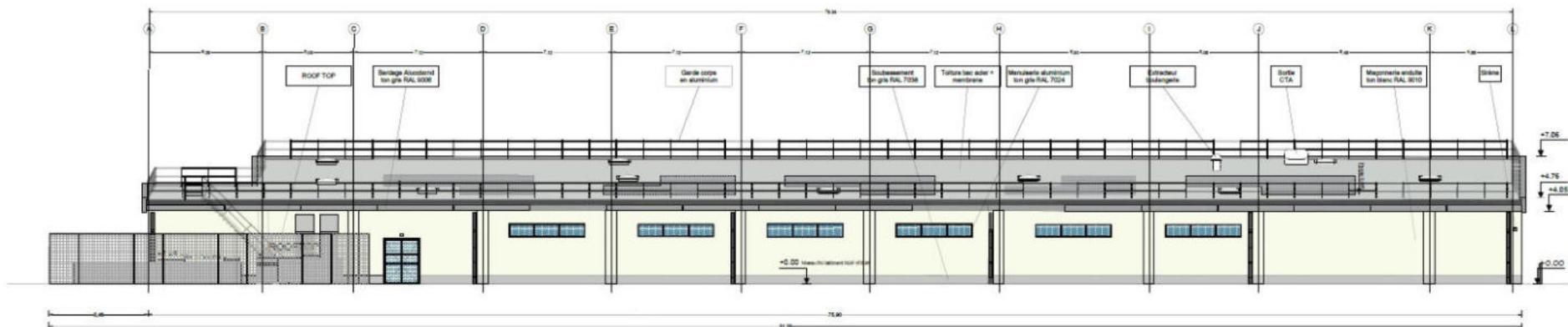


**COUPE BB**  
Echelle : 1/500ème

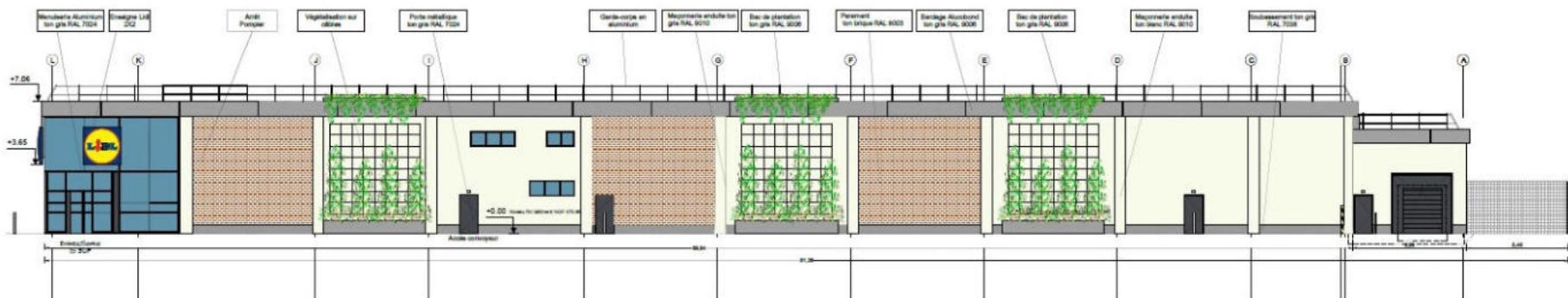


<b>MAGASIN DE SAINT-ETIENNE</b> Guitton 4 rue Auguste Guitton - 42000 SAINT-ETIENNE	
LIDL SAINT QUENTIN FALLAVIER (DR 5) 19 rue de Bretagne - 38070 SAINT-QUENTIN FALLAVIER	<b>TYPE MAGASIN :</b> <b>T14 Eco</b>
<b>DESIGNATION :</b> Coupes du terrain	<b>PHASE :</b> <b>APS</b>

Type de Surface	Désignation	nombre ou m <sup>2</sup>	Type de Surface	m <sup>2</sup>	Éléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Éléments relatifs au PLU	PLU	Projet	PHASE :
1. Nombre de places de parking		118	10. Surface totale des espaces verts	2399	1. Espaces plantés :	20%	25%	5. Clôtures	2m	2m	APS
	dont nombre de places famille	4 et 146cc	11. Surface totale des VRD	4160	- % d'espaces verts	-	-	9. Bassin de rétention	2m	2m	DATE : 01/12/2021
	dont nombre de places véhicule électrique	6 et 1 PMR	dont Surface VRD stationnement	2438	- % d'espaces libres plantés	-	-	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	INDICE : D.4
	dont nombre de places pré-équipées avec	26	dont Surface Aires de stationnement	3166	- nombre d'arbres	60	60	11. Surface pavement de façade	-	-	ECHELLE : 1/500 ème
	dont nombre de places sous ornières	6	12. Surface photovoltaïque en toiture	887	2. Implantation des constructions :	5m	5m	12. Surface pavement de façade	-	-	ARCHITECTE :
	dont nombre de places en entrée	112	13. Surface ornières photovoltaïques	-	- par rapport aux voies	5m	5m	13. Surface autre revêtement	-	-	Archidistec
	Aire de circulation des PL incluse	-	14. Surface terrain initial	9026	- par rapport aux limites séparatives	5m	5m	14. Hauteur maximale des constructions	19.00m	7.06m	MAITRE D'OUVRE D'EXECUTION :
	Aire de circulation des PL incluse	4160	15. Emprise au sol	2444	3. Places de stationnement :	85	118	15. Type de toiture	-	-	distec ingénierie
2. Surface du parking couvert		-	16. Surface totale des enseignes	2444	- voiture	20u - 32m <sup>2</sup>	20u - 47m <sup>2</sup>	16. Hauteur, nombre et emplacement de murs dits drapoux	-	-	AF 21-15
3. Surface du parking non couvert (entrobée)		-	17. Surface de la façade commerciale	688	- vélo (le cas échéant)	-	-	17. Zone PGRH et/ou PPR	Non	-	
4. Surface de aire de circulation du camion		-	SURFACE DE VENTE	1428	3.1 Limitations	-	-	18. Zone PLU	Non	-	
	(le cas échéant)	-	REGLEMENTAIRE	1428	- loi Alur	-	-	19. Zone SODT	Non	-	
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1527	SURFACE DE PLANCHER	2445	- loi SRU	-	-	20. Volume débais	-	-	
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		2633	(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	1369	- autres	-	-	21. Volume terrasses	-	-	
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	5969	SURFACE DE VENTE	1369	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	70%	26%	Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non	
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	3587	LIDL MUR A MUR	659	5. Toiture : pente	-	3.95%	En entrée	-	-	
9. Surface rampe de quai béton	APRES projet	4058	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	659	6. Zone constructible	-	-	En sortie	-	-	
	APRES projet	162			7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-		-	-	



**FACADE SUD**  
Echelle : 1/250ème



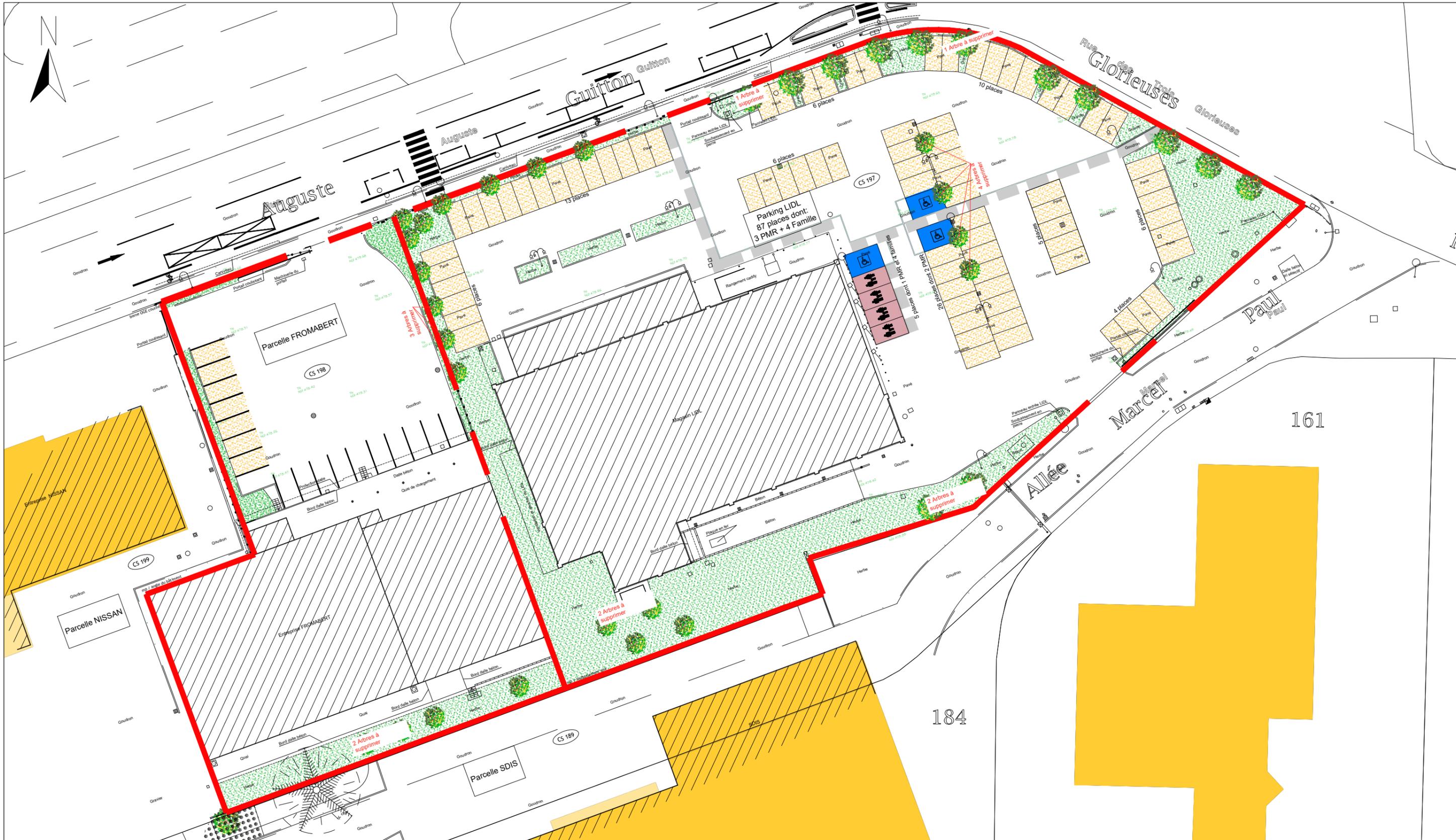
**FACADE NORD**  
Echelle : 1/250ème



<b>MAGASIN DE SAINT-ETIENNE</b> Guitton 4 rue Auguste Guitton - 42000 SAINT-ETIENNE	
LIDL SAINT QUENTIN FALLAVIER (DR 5) 19 rue de Bretagne - 38070 SAINT-QUENTIN FALLAVIER	<b>TYPE MAGASIN :</b> <b>T14 Eco</b>
<b>DESIGNATION :</b> Façades	<b>PHASE :</b> <b>APS</b>

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	PHASE :
1. Nombre de places de parking		118	10. Surface totale des espaces verts	2399	1. Espaces plantés :	20%	25%	8. Clôtures	2m	2m	PHASE : APS
	dont nombre de places 4 et 14loc	4 et 14loc	dont surface effective des EV	4160	- % d'espaces verts	-	-	9. Bassin de rétention	2m	2m	DATE : 01/12/2021
	dont nombre de places famille	3	11. Surface totale des VRD	2438	- % d'espaces libres plantés	60	60	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-	INDICE : D.4
	dont nombre de places véhicule électrique 6 et 1 PMP	26	dont surface VRD stationnement	3166	- nombre d'arbres	5m	5m	11. Surface pavement de façade	-	-	ECHELLE : 1/250 ème
	dont nombre de places pré-équipées élec	0	dont surface Aire de stationnement	867	2. Implantation des constructions :	5m	5m	12. Surface panneaux composites	-	-	ARCHITECTE :
	dont nombre de places sous ombrières	112	12. Surface photovoltaïque en toiture	2444	- par rapport aux voies	20u - 32m²	110	13. Surface autre revêtement	-	-	Archidistec
	dont nombre de places en parkings drainants	112	13. Surface photovoltaïque en toiture	2444	- par rapport aux limites séparatives	5m	5m	14. Hauteur maximale des constructions	19.00m	7.05m	MAITRE D'OEUVRE D'EXECUTION :
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	4160	14. Surface terrain initial	9556	3. Places de stationnement :	85	85	15. Type de toiture	-	-	distec ingénierie
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse (le cas échéant)	-	15. Emprise au sol	2444	- voiture	20u - 32m²	110	16. Hauteur, nombre et emplacement de mûrs dits drappeaux	-	-	AF 21-15
4. Surface de aire de circulation du camion		-	16. Surface totale des enrobés	688	- vélo (le cas échéant)	20u - 32m²	110	17. Zone PIRH et/ou PPRH	Non	-	
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1527	17. Surface de la façade commerciale	1428	3.1 Limitations	20u - 32m²	110	18. Zone PLU	Non	-	
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		2633	SURFACE DE VENTE	1428	- loi ALur	-	-	19. Zone SOOT	Non	-	
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	5969	SURFACE DE PLANCHER	2445	- loi SRU	-	-	20. Volume debats	Non	-	
	APRES projet	5496	(article R112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	1369	- autres	70%	26%	21. Volume remblais	Non	-	
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	3587	SURFACE DE VENTE	1369	4. Emprise au sol maximale CED : % du terrain	-	-	Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non	
	APRES projet	4068	LIDL MUR A MUR	659	5. Toiture : pente	-	3.55°	En entrée	-	-	
9. Surface rampe de quai béton		152	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	659	6. Zone constructible	-	-	En sortie	-	-	
					7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-				





**MAGASIN DE SAINT-ETIENNE Guitton**  
4 rue Auguste Guitton - 42000 SAINT-ETIENNE

TYPE MAGASIN : **T14 Eco**

PHASE : **APS**

DESIGNATION : **Plan de l'existant**

LIDL SAINT QUENTIN FALLAVIER (DR 5)  
19 rue de Bretagne - 38070 SAINT-QUENTIN FALLAVIER

Type de surface	Désignation	nombre ou m <sup>2</sup>
1. Nombre de places de parking		87
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places Famille	4
	dont nombre de places en enrobé	0
	dont nombre de places en surface perméables	87
2. Surface perméable y compris espaces verts		2437
3. Surface imperméable		2556
4. Surface stationnement drainant		1099
5. Surface totale des espaces verts		1338
6. Nombre d'arbres existants		32
7. Emprise au sol du bâtiment		1739
8. Surface du terrain initial		6709

PHASE : **APS**

DATE : 20/10/2021 | INDICE : D.1

ECHELLE : 1/500 ème

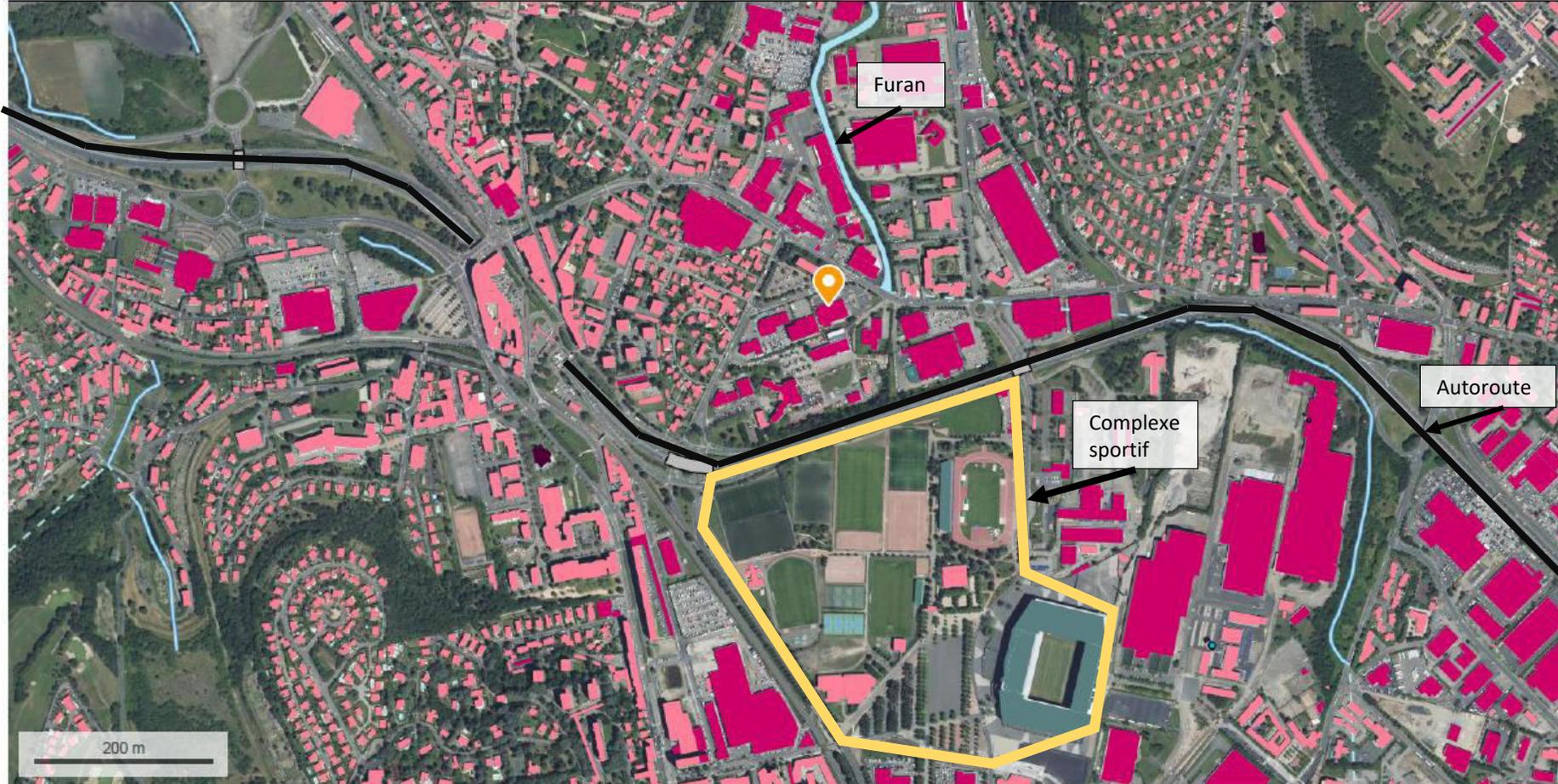
ARCHITECTE : **Archi distec**

MAITRE D'OEUVRE D'EXECUTION : **distec ingénierie**

AF 21-15

## ANNEXE 5

Plan des abords du projet (100 m minimum)



**Légende :**

-  Services administratifs
-  Lieu de culte
-  Pratique sportive
-  Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole
-  Autre bâtiment
-  Réservoir d'eau
-  Barrage, dalle de protection, écluse ou pont
-  Cimetière

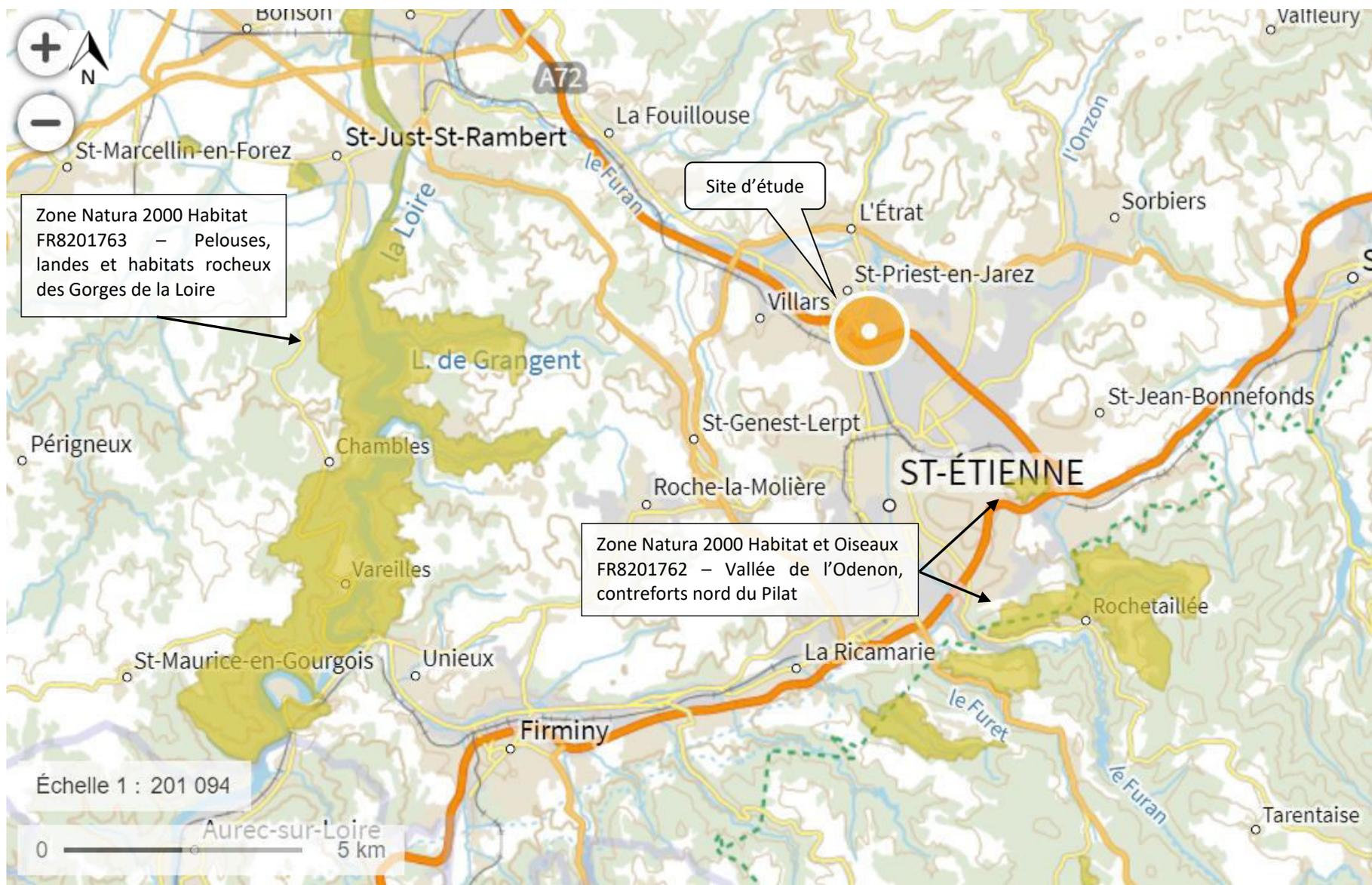
© IGN 2021 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 4° 23' 16" E  
Latitude : 45° 27' 55" N



## ANNEXE 6

Localisation du projet par rapport aux sites  
Natura 2000



Zones Natura 2000 (source : Géorisques)

ANNEXE 7  
Auto-évaluation

# Procédure d'examen au cas par cas Auto-évaluation

## **SOCIETE LIDL**

Rue Auguste Guitton  
42 000 ST ETIENNE

## **PROJET DE DÉMOLITION ET DE RECONSTRUCTION D'UN MAGASIN À L'ENSEIGNE LIDL À SAINT-ETIENNE GUITTON (42)**

SOCIETE LIDL  
Rue Auguste Guitton  
42 000 ST ETIENNE

AFFAIRE n° : 2107EL7P2000023  
Date d'édition du rapport : 21/12/2021  
Numéro de version : V01  
N° de chrono : EL7P2/21/721 – AS/GL  
Auteur : Astrid SCHINDLER et Guilhem LEBRAT  
Email : astrid.schindler@socotec.com Tél. : 06 61 37 91 97

### **SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité – Rhône-Alpes**

11, rue Saint-Maximin - 69416 LYON Cedex 03  
Tél : (+33)4 72 11 45 00

## SOMMAIRE

<b>1. CONTEXTE DE LA DEMANDE .....</b>	<b>2</b>
<b>2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
2.1. LOCALISATION .....	3
2.2. DESCRIPTION DU PROJET .....	7
<b>3. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D’IMPLANTATION ENVISAGEE .....</b>	<b>8</b>
<b>4. IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L’ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE .....</b>	<b>15</b>
<b>5. CONCLUSION DE L’AUTO-EVALUATION .....</b>	<b>20</b>

## Tables des illustrations

<i>Figure 1 : Localisation du projet à l’échelle du quartier (Plan IGN, Géoportail).....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 2 : Localisation du projet à l’échelle du quartier (Géoportail) .....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 3 : Localisation du projet sur plan cadastral– CS 197 et 198 (source : cadastre.gouv).....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 4 : Situation du projet sur photographie aérienne 3D (Géoportail) .....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 5: Aperçu du voisinage autour du site d’étude (Géoportail).....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 6 : Plan de masse actuel des parcelles CS 197 et CS 198 .....</i>	<i>7</i>

## Listes de tableaux

<i>Tableau 1 : Extrait de la nomenclature des projets en annexe de l’article R122-2 du Code de l’environnement .....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 2 : informations générales du terrain étudié .....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 3 : Synthèse de la sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 4 : Synthèse des caractéristiques de l’impact potentiel du projet sur l’environnement et la santé humaine .....</i>	<i>19</i>

## 1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le présent rapport constitue l'auto-évaluation du projet, réalisée dans le cadre de l'examen au cas par cas en application de l'article R122-2 du Code de l'Environnement. Le projet concerné est le projet de démolition et reconstruction d'un **supermarché à l'enseigne LIDL** sur la **commune de Saint-Etienne (42), 4 rue Auguste Guitton**.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu l'agrandissement du parking avec la création de nouvelles places afin d'arriver à un total de 118 places de parking.

D'après l'**article R.122-2 du Code de l'Environnement**, tous les projets relevant d'au moins une catégorie listée dans le tableau ci-dessous sont soumis à évaluation environnementale ou bien examen au cas par cas.

Catégorie de projets	Projets soumis à évaluation environnementale	Projet soumis à examen au cas par cas
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisir	-	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. b) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus.

**Tableau 1 : Extrait de la nomenclature des projets en annexe de l'article R122-2 du Code de l'environnement**

**Étant donné qu'il est prévu d'avoir 118 places de parking, le projet va donc être soumis à un examen au cas par cas.**

Le formulaire CERFA de demande d'examen au cas par cas comprend un volet "**autoévaluation**" qui permet au maître d'ouvrage ou au pétitionnaire d'indiquer les raisons qui, selon lui, pourraient soumettre ou non son projet à étude d'impact.

L'objectif de ce rapport est la réalisation d'une auto-évaluation du projet de création d'un parking de plus de 50 places limitrophe du magasin LIDL sur la commune de St Etienne (42), qui vise à observer les différents enjeux environnementaux du projet et à donner l'appréciation du porteur de projet à ce sujet.

## 2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PROJET

### 2.1. Localisation

Le site se situe au **4 rue Auguste Guitton, à l'intersection avec la rue des 3 Glorieuses à Saint-Etienne**, dans une zone commerciale, sur une parcelle déjà occupée par un ancien magasin à l'enseigne LIDL.

Le site concerné est bordé :

- ✓ au Nord et à l'Est par la zone commerciale (magasin, bâtiment, entrepôts) ;
- ✓ à l'Ouest, par la fin de la zone commerciale puis par des habitations de type pavillonnaire ;
- ✓ au Sud, par un complexe sportif de l'autre côté de l'autoroute.

Les références et informations générales du terrain étudié sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Département	Loire (42)
Commune	Saint-Etienne
Adresse	4 Rue Auguste Guitton
Superficie du terrain	9 696 m <sup>2</sup>
Référence(s) cadastrales	Parcelles cadastrale CS 197 et CS 198
Coordonnées en Lambert 93 (au centre des terrains)	X= 808 255.97 m Y= 6 486 168.46 m
Contexte urbanistique / occupation des sols	Le terrain se situe dans une zone commerciale

**Tableau 2 : Informations générales du terrain étudié**

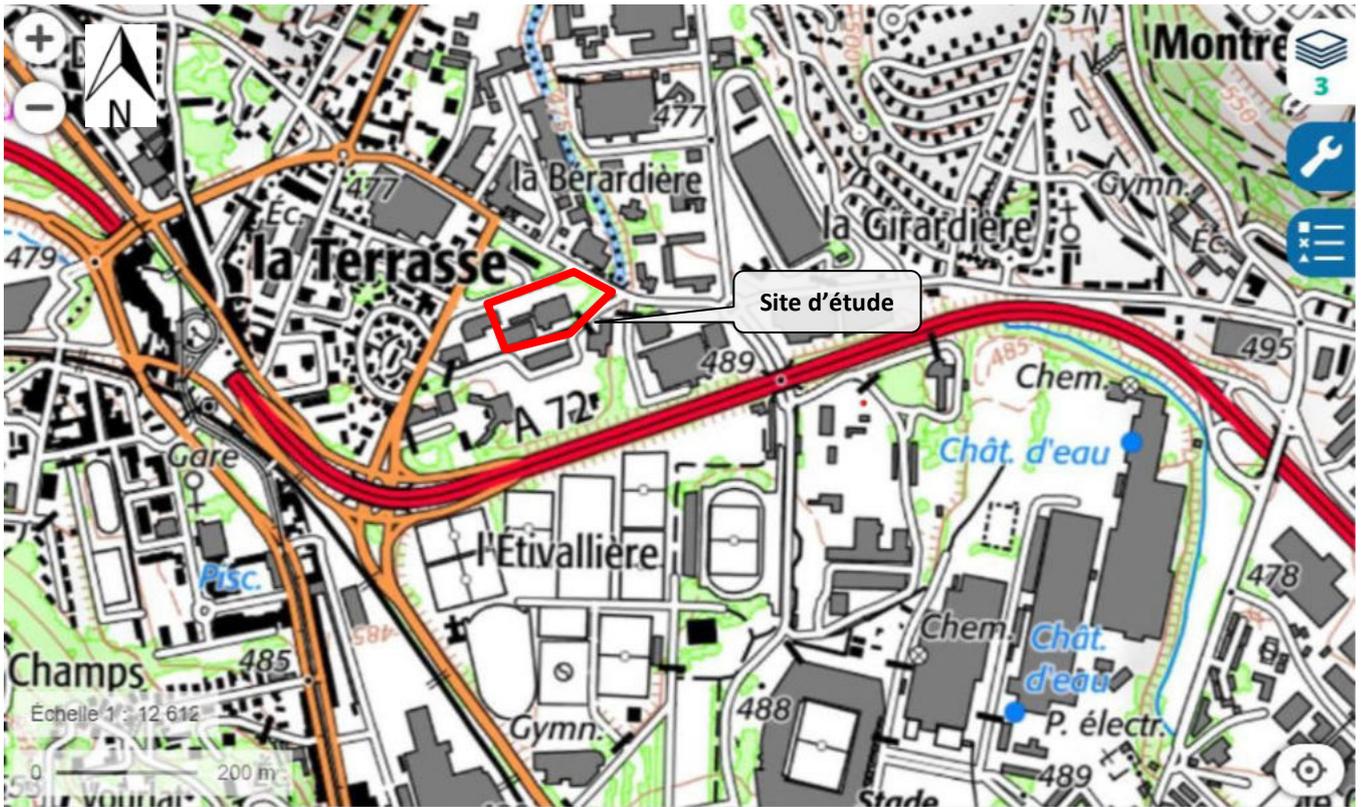
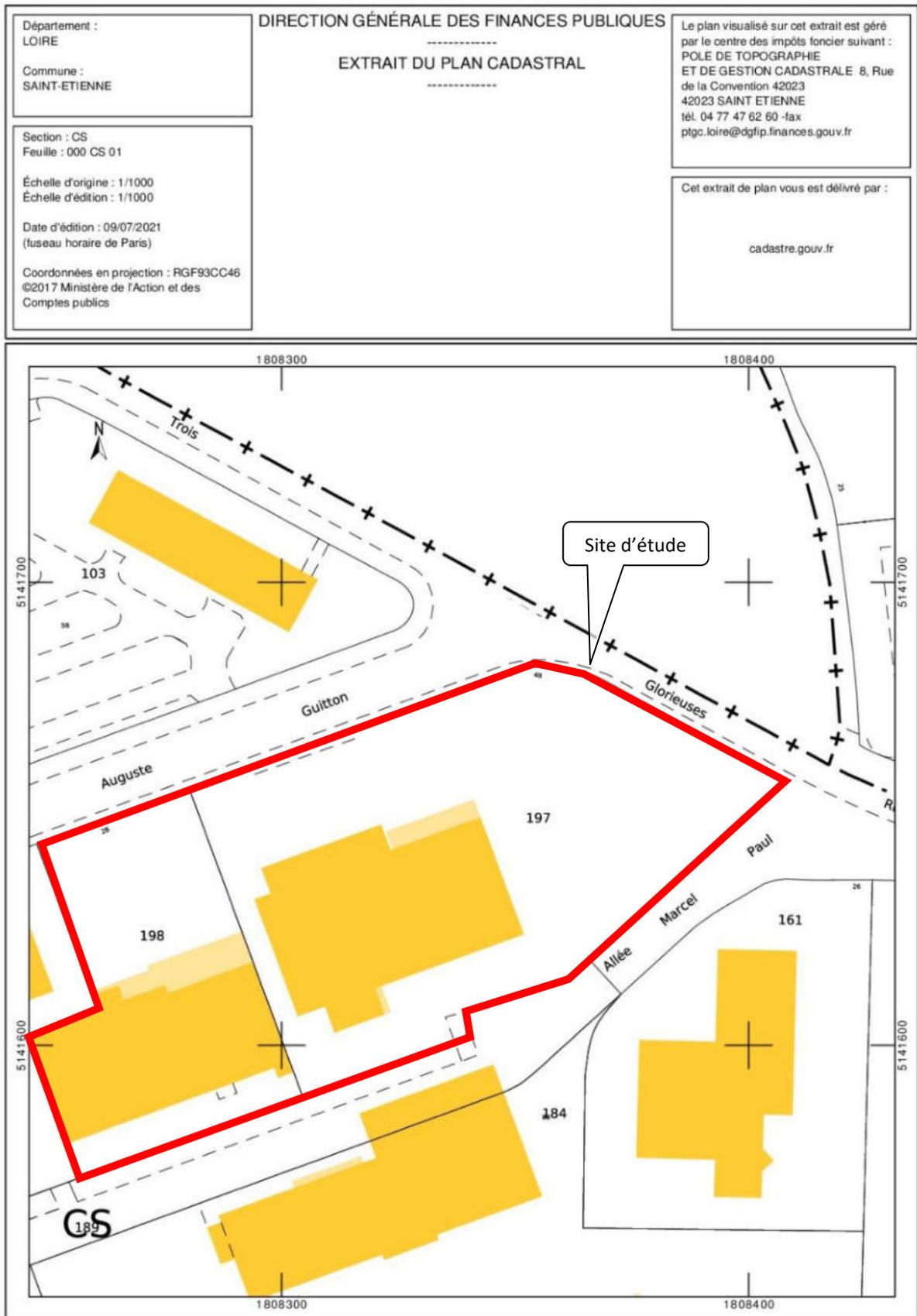


Figure 1 : Localisation du projet à l'échelle du quartier (Plan IGN, Géoportail)



Figure 2 : Localisation du projet à l'échelle du quartier (Géoportail)



**Figure 3 : Localisation du projet sur plan cadastral– CS 197 et 198 (source : cadastre.gouv)**

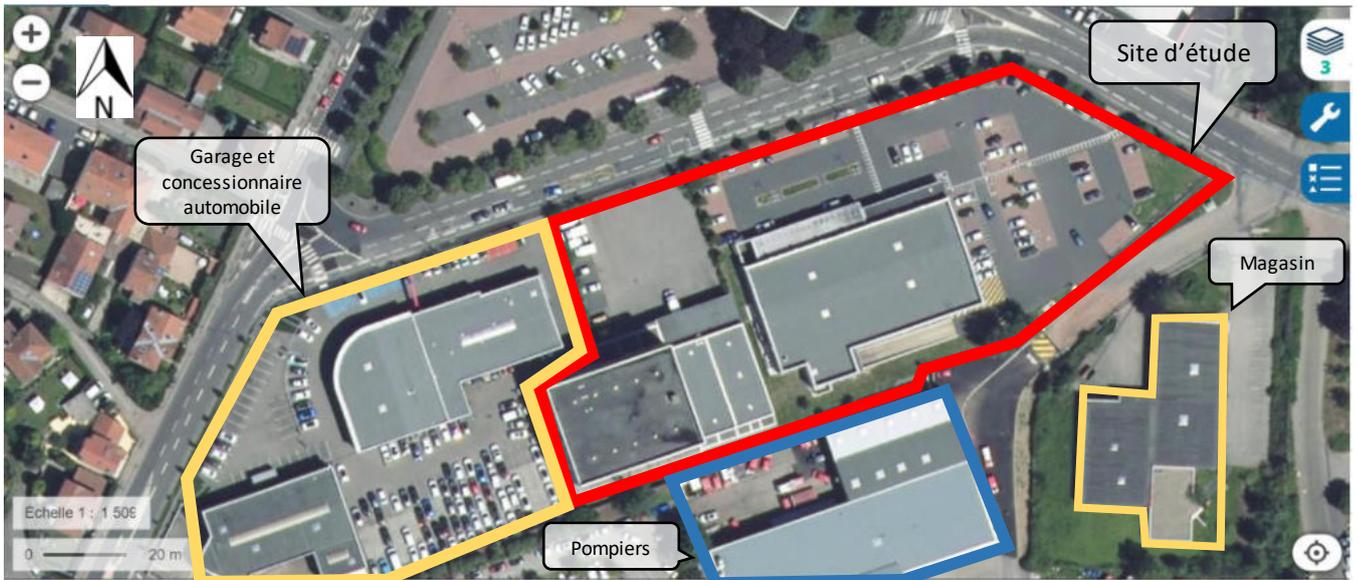


Figure 4 : Situation du projet sur photographie aérienne 3D (Géoportail)



Figure 5 : Aperçu du voisinage autour du site d'étude (Géoportail)

## 2.2. Description du projet

La société LLIDL projette la démolition puis reconstruction de son magasin de grande distribution existant au 4 rue Auguste Guitton, afin de le réaménager et de l'agrandir, avec parking de surface et espace vert.

Le magasin existant est implanté sur la parcelle CS 197. Le projet prévoit une extension sur une partie de la parcelle voisine CS 198 actuellement occupée par un bâtiment industriel exploité par l'entreprise FROMABERT. Une partie de la surface de la parcelle CS 198 sera rétrocédée au SDIS 43.

### Le projet prévoit :

- la démolition de l'ancien magasin ainsi que du bâtiment FROMABERT ;
- la reconstruction sur les deux parcelles cadastrales du nouveau magasin avec agrandissement qui passera de 990 m<sup>2</sup> à 1 428,73 m<sup>2</sup> de surface de vente ;
- le réaménagement du parking notamment par l'ajout de nouvelles places de parking.

Le bâtiment représentant environ 25 % de la surface du site sera localisé sur la partie sud-ouest du site. Le reste de l'emprise sera occupée par environ 50 % de parking de surface et voirie, et environ 25 % d'espace vert.

Les plans de masse, ainsi que les coupes du projet sont présentés en annexe 4 du CERFA.



**Figure 6 : Plan de masse actuel des parcelles CS 197 et CS 198**

### 3. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGEE

Catégorie	Synthèse et justification des enjeux									
<b>Milieu physique</b>										
Climat	<p>- Un climat chaud et tempéré ;            - Des précipitations importantes même lors des mois les plus secs ;            - Une température annuelle moyenne de 9,4 °C ;            - Des précipitations annuelles moyennes de 1005 mm.</p> <p>(source : climate-data)</p> <p>→ La gestion des eaux pluviales peut s'avérer un enjeu significatif compte-tenu des précipitations importantes dans la région. Toutefois, le projet ne sera pas de nature à augmenter l'imperméabilisation des sols puisqu'il s'agit de construire sur un terrain déjà imperméabilisé.</p> <p><b>La sensibilité de l'environnement vis-à-vis du projet est faible vis-à-vis de cette thématique.</b></p> <p>En outre, vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique, ce projet prend en compte la prévention des îlots de chaleur urbains de par l'augmentation des surfaces d'espaces verts et des surfaces perméables :</p> <table border="1" data-bbox="564 1055 1406 1279"> <thead> <tr> <th></th> <th>Avant réalisation Projet - surface foncière de 9 556 m<sup>2</sup> (en %)</th> <th>Après réalisation Projet – surface foncière de 9 556 m<sup>2</sup> (en %)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espaces Verts</td> <td>1 588 (17%)</td> <td>2 399 (25 %)</td> </tr> <tr> <td>Surfaces perméables*</td> <td>1 099 (16%)</td> <td>1 527 (16%)</td> </tr> </tbody> </table> <p>De plus, il participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en construisant un nouveau magasin qui apporte des gains non négligeables dans ce domaine par rapport à la RT2012 :</p> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 10px;"> <p style="text-align: center;"><b>50%</b> sur la consommation d'énergie primaire</p> </div> <div style="margin-right: 10px;">  </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 10px;"> <p style="text-align: center;"><b>12,7%</b> sur les besoins bioclimatiques</p> </div> </div>		Avant réalisation Projet - surface foncière de 9 556 m <sup>2</sup> (en %)	Après réalisation Projet – surface foncière de 9 556 m <sup>2</sup> (en %)	Espaces Verts	1 588 (17%)	2 399 (25 %)	Surfaces perméables*	1 099 (16%)	1 527 (16%)
	Avant réalisation Projet - surface foncière de 9 556 m <sup>2</sup> (en %)	Après réalisation Projet – surface foncière de 9 556 m <sup>2</sup> (en %)								
Espaces Verts	1 588 (17%)	2 399 (25 %)								
Surfaces perméables*	1 099 (16%)	1 527 (16%)								
Topographie	<p>L'altitude moyenne est située à 478 m NGF. Le terrain est artificialisé et présente une topographie relativement plane. <b>La sensibilité de l'environnement vis-à-vis du projet est nulle vis-à-vis de cette thématique.</b></p>									
Géologie	<p>Le site est situé sur des alluvions actuelles et subactuelles constitués de limons, sables, graviers et galets (Fz sur la carte géologique N°744 – FIRMINY).            L'implantation du projet nécessite la mise en œuvre de fondations, le terrain va donc faire l'objet des missions géotechniques adéquates).</p>									
Hydrogéologie	<p>Le site est implanté au droit de la <b>masse d'eau n°FRGG048 « Bassin versant de la Loire forézienne »</b>. Il s'agit d'une masse d'eau de socle dont l'écoulement est libre. Elle a une surface de 3 272 km<sup>2</sup> dont 2 558 km<sup>2</sup> affleurant (source : rhone.gouv.fr).</p>									

	<p>La masse d'eau est constituée de multiples aquifères de petite taille et hétérogènes (PLU St Etienne Métropole 2018).</p> <p>Le site est positionné sur les alluvions du Furan qui s'écoule en limite du site. Les écoulements souterrains au sein des alluvions se font probablement en direction du cours d'eau, soit vers le nord-est au droit du site.</p> <p>Le site ne se situe pas à l'intérieur d'une zone de répartition des eaux (ZRE). Et n'est pas concerné par une aire d'alimentation de captage en eau potable (annexe 1).</p> <p><i>Une ZRE est zone présentant une insuffisance chronique des ressources en eaux par rapport aux besoins des usagers. L'inscription d'une ressource en ZRE constitue le moyen d'assurer une gestion plus fine et renforcée des demandes de prélèvements dans cette ressource.</i></p> <p>→ Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau souterraine, ni de rejet d'effluent industriel ou de modification des écoulements d'eaux pluviales.</p>
Hydrographie	<p>Le site est situé dans le périmètre du SAGE LRA (Loire en Rhône-Alpes) et est localisé à environ 90 m de la rivière Furan (affluent direct de la Loire).</p> <p>Le Furan parcourt une grande partie de la commune de Saint-Etienne en souterrain (travaux de couverture réalisés entre le XVIIème et le XXème siècle pour des raisons sanitaires). Il réapparaît à ciel ouvert au nord de la ville, à La Terrasse (rue des Trois Glorieuses). Un tronçon canalisé du Furan longe le site au nord-est et se découvre immédiatement à l'est au niveau de la rue des Trois Glorieuses.</p> <p>La Loire s'écoule à 10 km à l'Ouest du site et le Furan rejoint la Loire à Andrézieux-Bouthéon à 15 km au Nord-Ouest.</p> <p><b>Compte-tenu de la proximité du cours d'eau et de son lien étroit avec les écoulements souterrains dans les alluvions, ce dernier est vulnérable à une pollution issue du site. La sensibilité de l'environnement est jugée forte.</b></p>
Qualité des eaux	<p>Masse d'eau FRGR0168 : « Le Furan St Etienne jusqu'à la confluence de la Loire » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif chimique : bon état (2027) ;</li> <li>- Etat chimique toutes substances : mauvais (2018) ;</li> <li>- Etat chimique substance ubiquiste : mauvais (2018) ;</li> <li>- Etat chimique substance non ubiquiste : mauvais (2018).</li> </ul> <p>(source fichier Excel cours d'eau Résumé – Agence de l'eau Loire Bretagne)</p> <p>Lors de sa traversée de l'agglomération de Saint-Étienne, le Furan est canalisé et couvert, il reçoit en outre des apports urbains résiduaux non négligeables. La qualité des eaux en est fortement perturbée (bilan oxygène, matières phosphorées, nitrites, ainsi que sur les paramètres hydrobiologiques et la qualité piscicole).</p>

<p>Qualité de l'air</p>	<p>La qualité de l'air est moyenne à Saint-Etienne. Les principaux polluants atmosphériques retrouvés dans cette région, d'après ATMO Auvergne Rhône-Alpes, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les Particules fines (PM 2.5 et PM 10). Des épisodes de pollution aux particules fines peuvent être fréquents en période hivernale car ces polluants proviennent principalement du chauffage au bois et de l'utilisation de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles ;</li> <li>• l'Ozone (O3) formé notamment lors des fortes périodes ensoleillées (avec de forts indices UV) ;</li> <li>• les NO2 (dioxyde d'azote) lié au fort trafic urbain et péri-urbain. La présence de ce polluant se fait principalement aux abords des grands axes routiers de l'agglomération stéphanoise.</li> </ul> <p>Il est important de surveiller l'évolution de ces polluants car sont ceux ayant le plus d'incidence sur la santé humaine. De plus, d'après ATMO Auvergne Rhône-Alpes, Saint-Etienne est dans une zone de dépassement des valeurs seuils guides données par l'OMS. <b>La sensibilité de l'environnement vis-à-vis de la qualité de l'air est jugée forte.</b></p>
<b>Milieu naturel</b>	
<p>Zonage</p>	<p>Les zones Natura 2000 les plus proches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone Habitat et Oiseaux (FR8201762 – Vallée de l'Odenon, contreforts nord du Pilat) à 6,5 km au Sud ;</li> <li>- Zone Natura 2000 Habitat (FR8201763 – Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire) à 6,7 km à l'Ouest.</li> </ul> <p>Les zones d'intérêt écologiques les plus proches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZNIEFF de type I, Coteaux de Chavannes à 7 km à l'Est ;</li> <li>- ZNIEFF de type II, Contrefort Septentrionaux du Massif du Pilat à 7,3 km au Sud ;</li> <li>- ZNIEFF II, Gorges de la Loire à l'amont de la Plaine du Forez à 7 km à l'Ouest ;</li> <li>- ZNIEFF II, Contreforts Méridionaux des Monts du Lyonnais, à 4,3 km au Nord.</li> </ul> <p><b>Le site se situe en dehors des zones d'intérêts écologiques (annexe 2). La sensibilité de l'environnement est faible vis-à-vis de cette thématique.</b> Le site est implanté dans un espace urbanisé.</p>
<p>Occupation des sols</p>	<p>Intérêt très faible au regard du terrain d'implantation (zone industrielle ou commerciale d'après la cartographie Corine Land Cover 2018) constitué de parcelles déjà artificialisées. <b>La sensibilité de l'environnement est nulle vis-à-vis de cette thématique.</b></p>
<p>Flore</p>	<p>La parcelle qui va accueillir le projet est déjà imperméabilisée et occupée par des activités industrielles et commerciales. Absence d'espèce de valeur patrimoniale ou protégée au regard du terrain d'implantation. <b>La sensibilité est donc nulle pour le site.</b></p>
<p>Faune</p>	<p>La parcelle qui va accueillir le projet est déjà imperméabilisée et occupée par des activités industrielles et commerciales. Espèces présentes communes au regard du terrain d'implantation.</p> <p><b>La sensibilité est donc faible pour le site.</b></p>

Zone humide	<p>Absence de zone humide recensée sur le site et aux alentours immédiat (annexe 3). La zone humide la plus proche est recensée sur la commune de La Valla-en-Gier, à 10 km du site et n'entretient aucune relation hydraulique avec ce dernier.</p> <p>La parcelle est entièrement imperméabilisée et n'est donc pas susceptible d'accueillir de zone humide.</p> <p><b>La sensibilité de l'environnement est nulle vis-à-vis de cette thématique.</b></p>
<b>Patrimoine et paysage</b>	
Paysage	<p>Le site se situe dans une zone commerciale et est entouré de bâtiments commerciaux ou industriels.</p> <p>Les premières habitations se situent à 250 m à l'Ouest.</p> <p>Au Sud, le site est à proximité direct avec une caserne de Sapeurs-Pompiers.</p> <p>Le paysage n'est pas un enjeu sensible dans ce secteur.</p>
Patrimoine	<p>Le site n'est pas localisé à proximité de sites inscrits ou classés.</p> <p>Le site le plus proche est un site inscrit et est situé à 1,18 km : Le Pont du premier chemin de fer qui se situe entre la commune de Villars et celle de Saint-Priest-en-Jarez.</p> <p><b>Le site se situe donc en dehors de tout périmètre de protection des abords des sites inscrits ou classés (voir cartographie en annexe 4).</b></p>
<b>Risques naturels, sanitaires, et technologiques</b>	
Inondation	<p>Le site n'est pas concerné par le PPR Inondation de la commune de Saint-Etienne.</p> <p>Le site est compris dans le périmètre du <b>TRI de Saint-Etienne</b>.</p> <p><i>Un TRI (Territoire à Risque Important) correspond à un territoire où une concentration d'enjeux se situe dans une zone potentiellement inondable. La sélection d'un TRI repose sur des critères d'enjeux (concentration de la population, nombre d'emploi) et sur l'exposition au risque inondation.</i></p> <p>Le site est concerné par un aléa inondation - débordement du cours d'eau (voir cartographie en <b>annexe 5</b>).</p> <p>Zone potentiellement sujette aux remontées de nappes (fiabilité moyenne – Géorisques, <b>annexe 9</b>)</p> <p><b>La sensibilité de l'environnement vis-à-vis du risque inondation est modérée.</b></p>
Mouvement de terrain	<p>La commune n'est pas soumise à un PPRn Mouvements de terrain et aucun mouvement n'a été recensé dans un rayon de 500 m autour du site d'étude. (Source : Infoterre)</p>
Retrait gonflement des argiles	<p>Le site est exposé à des aléas faibles de retrait-gonflement des sols argileux.</p> <p>La commune est soumise à un Plan de prévention des risques retrait-gonflement des sols argileux.</p>
Séisme	<p>Zone sismique de niveau 2 (faible) (Source : Géorisques).</p> <p>La commune n'est pas soumise à un Plan de prévention des risques sismiques.</p>
Potentiel radon	<p>Le site d'étude présente un potentiel radon fort (catégorie 3) (Source : Géorisques)</p>
Cavité souterraine	<p>Aucune cavité souterraine n'a été recensée dans un rayon de 500 m.</p>

	La commune n'est pas soumise à un Plan de prévention des risques cavités souterraines. (Source : Géorisques)
Transport de matières dangereuses	Il y a une canalisation permettant le transport de matières dangereuses (gaz naturel) à 330 m à l'Est du site d'étude (source : Géorisques).
Risque nucléaire	Aucune installation nucléaire n'est référencée dans un rayon de 20 km. (Source : Géorisques)
Risque industriel	<p>Cinq ICPE sont localisées autour du site d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Centrale de Charcuterie (350 m au Sud-Est)</b>, toujours en fonctionnement, soumise à enregistrement pour son activité alimentaire de préparation et conservation de produits d'origine animal.</li> <li>- <b>Schutz France (900 m au Sud)</b>, toujours en fonctionnement, industrie plastique soumise à autorisation pour son entreposage et traitement de déchets dangereux</li> <li>- <b>Arnaud Démolition (940m au Sud)</b>, toujours en fonctionnement, soumise à autorisation pour son activité de broyage, concassage,...et autres produits minéraux ou déchets non dangereux inertes</li> <li>- <b>Ascometal Custines Le Marais (1000m au Sud)</b>, toujours en fonctionnement, soumise à enregistrement pour nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques.</li> <li>- <b>Autos Diffusion, Renault Succursale (880 m au Sud-Ouest)</b>, toujours en fonctionnement, soumise à autorisation pour ateliers de réparation, entretien de véhicule à moteur dont carrosserie et tôlerie.</li> </ul> <p>→ Les ICPE répertoriées dans le voisinage du site ne sont pas classées SEVESO et ne sont pas concernées par un périmètre de PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques). Voir la cartographie reportée en annexe 6.</p> <p><b>La sensibilité de l'environnement vis-à-vis du risque industriel est faible.</b></p>
Pollution des sols	<p>La moitié ouest du site a accueilli des activités industrielles (abattoirs, entrepôts frigorifiques) depuis les années 1950 avec notamment des activités soumises à ICPE et sur sa moitié est un magasin LIDL construit en 2010.</p> <p>Des investigations menées par la société TAUW France sur les milieux sols, gaz du sol et air ambiant entre 2018 et 2021 ont mis en évidence la présence d'hydrocarbures (sols et air/gaz), de métaux (sol) et de solvants (air/gaz) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impacts dans les sols en hydrocarbures lourds et volatils (C5-C10), ainsi qu'en métaux ;</li> <li>• Détection de BTEX, COHV et Hydrocarbures totaux dans les gaz du sol avec de faibles concentrations hormis pour le trichloroéthylène ;</li> <li>• Détection de BTEX, Hydrocarbures totaux et COHV (uniquement trichloroéthylène dans le bâtiment industriel) dans l'air ambiant avec de faibles concentrations.</li> </ul> <p><b>La sensibilité du site vis-à-vis de la pollution des sols est forte.</b></p> <p>Le projet a fait l'objet d'un plan de gestion et d'une analyse des risques résiduels prédictive, ainsi qu'une mission ATTES visant à justifier que le projet d'aménagement de LIDL a bien pris en compte les mesures de gestion à mettre en œuvre vis-à-vis de la qualité des milieux présents au droit du site, en réalisant une attestation (reportée en <b>annexe 8 du CERFA</b>). Ce document synthétise <b>l'ensemble des modes de gestion de la pollution qui devront être retenus par LIDL dans le cadre</b></p>

	<b>du projet afin de garantir l'absence de risques sanitaires et la pérennité des mesures dans le temps.</b>
Nuisance sonore	<p>Le voisinage du site se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de commerces à proximité immédiate au Nord et à l'Est ;</li> <li>- d'entreprises tertiaires au Nord et à l'Ouest ;</li> <li>- d'habitations de type pavillonnaires à l'Ouest à 250 m ;</li> <li>- d'une caserne de pompiers au Sud à 120 m.</li> </ul> <p>Présence de l'autoroute proche du site (215 m au Sud) ainsi que d'une voie ferrée à 450 m à l'Ouest. Ces deux installations, peuvent entraîner une nuisance sonore conséquente.</p> <p><b>La sensibilité de l'environnement vis-à-vis de la nuisance sonore est jugée modérée compte-tenu de son environnement (milieu urbain, à proximité d'une autoroute et d'une voie ferrée).</b></p>
Nuisance olfactive	Pas de nuisances olfactives dans le quartier.
Nuisance lumineuse	Présence de candélabres sur les voies de circulation voisines (éclairage public).
Nuisance liées à des vibrations	Pas de source de vibration dans le voisinage.
<b>Milieu humain</b>	
Urbanisme	Le site est implanté en <b>zone UFa</b> du PLU de Saint-Etienne correspondant, d'après le règlement de la métropole de Saint-Etienne, à un espace « admettant le commerce de gros et de détail » (annexe 8).
Population	Saint-Etienne : 175 057 habitants en 2018 (INSEE).
Accès au site	<p>Le site est à l'intersection entre la rue Auguste Guitton et la rue des Trois Glorieuses. La rue des Trois Glorieuses dessert la zone commerciale dans laquelle le site est implanté.</p> <p>Voie de circulation principale permettant l'accès à la zone commerciale : Autoroute A72 sortie 12 en direction de Saint Priest-en-Jarez, Villars La Terrasse.</p>
Services	Proximité de commerces, d'entreprises, écoles, piscine, complexe sportif, restaurant, caserne de pompiers, autoroute et gare.
Projets à proximité	<p>Plusieurs projets se situent à proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de création d'un nouveau magasin LIDL et réaménagement de ses abords (parking intérieur et extérieur et espaces verts). Ce projet se situant à 3km au Sud, n'a pas été soumis à évaluation environnementale par la DREAL.</li> <li>- Projet d'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le parc de stationnement du magasin IKEA présent au 47 Rue Jean Huss à Saint-Etienne (4km du site d'étude). La DREAL n'a pas soumis ce projet à évaluation environnementale.</li> <li>- Mise en place d'ombrières de parking photovoltaïques sur le Bâtiment Necker (entreprise Gutenberg et Vivavi) à 2 km du site, au 34 rue Necker – Saint-Etienne. Le projet n'a pas à justifier une étude d'évaluation environnementale.</li> </ul> <p>Source : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes</p>

Transports	Le site se situe à 800 m de la Gare de Saint-Etienne La Terrasse où passent des trains TER (Transport Express Régional) ainsi que les lignes de Tramway T1 et T3. Un arrêt de bus de la ligne 8 se trouve à proximité du site (environ 100 m).
Réseau d'eau potable	Le site est déjà desservi par le réseau d'eau potable.
Réseau d'eau usée	Le site est déjà desservi par le réseau d'eau usée.

**Tableau 3 : Synthèse de la sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

#### 4. IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

	Impact positif ou nul
	Impact faible
	Impact modéré
	Impact fort

Catégorie	Impacts potentiels du projet	Niveaux des impacts
<b>Ressources</b>		
Prélèvements en eau	<p>Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau souterraine, ni de rejet d'effluent industriel.</p> <p>Les usages en eau vont être liés à l'entretien des locaux et aux sanitaires à l'usage du personnel et de la clientèle, et seront alimentés par prélèvement au réseau public d'eau potable.</p>	
Drainages/ modifications prévisibles des masses d'eau souterraines	<p>Pas de prélèvement ou de rejet dans les eaux souterraines, ni en phase travaux ni en phase exploitation.</p> <p><b>L'impact du projet est jugé nul.</b></p>	
Excédents/Déficit en matériaux sur le site	Le projet ne prévoit pas de déblais/remblais.	
<b>Milieu naturel</b>		
Perturbations, dégradations, destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitat, continuités écologiques	<p>Le projet se situe sur deux parcelles déjà artificialisées accueillant des bâtiments qui vont être détruits et remplacés par le projet. Ces parcelles sont enclavées par plusieurs parcelles artificialisées occupées par des activités industrielles et commerciales.</p> <p>Le projet prévoit une désartificialisation de l'assiette foncière d'environ 5% par l'agrandissement et l'amélioration qualitative des espaces verts. Cette mesure permettra d'améliorer la qualité des habitats de la faune urbaine.</p> <p>La phase travaux pourra entraîner un dérangement temporaire (bruit et mouvements) de la faune urbaine. Il se produira une destruction directe d'espèces floristiques communes et d'habitats d'espèces de la faune commune lors du réaménagement des espaces verts.</p> <p><b>L'impact du projet est jugé faible pour le site.</b></p>	
Situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000. Impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site	<p>Deux zones Natura 2000 sont présentes à moins de 7 km du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone Habitat et Oiseaux (FR8201762) à 6,5 km au Sud</li> <li>- Zone Natura 2000 Habitat (FR8201763) à 6,7 km à l'Ouest</li> </ul> <p>Néanmoins, le site est relativement éloigné de ces zones et n'entretient pas de lien avec elles. <b>L'impact du projet sur ces sites est donc nul.</b></p>	

<p>Incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées dans le Cerfa n°51656#04</p>	<p>Le site se localise en dehors de toutes zones sensibles, en dehors de tout périmètre de protection des sites inscrits ou classés. De plus, le site ne se situe pas dans une zone d'intérêt écologique.</p> <p>Etant en dehors de tout périmètre de protection de zone à sensibilité particulière et n'étant à proximité d'aucune, <b>l'impact du projet sur l'environnement du site, pour cette catégorie, est jugé nul.</b></p>	
<p>Consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes</p>	<p>Le projet est situé sur deux parcelles déjà artificialisées classées en <b>zone UFa</b> du PLU de Saint-Etienne correspondant à des espaces admettant le commerce de gros et de détail.</p> <p>Il ne prévoit pas de défrichement.</p>	
<p><b>Risques et nuisances</b></p>		
<p>Risques technologiques</p>	<p>La commune de Saint-Etienne n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).</p> <p>Aucune installation nucléaire n'est référencée dans un rayon de 20 km (Source : Géorisques).</p> <p>Il y a une canalisation permettant le transport de matières dangereuses (gaz naturel) à 330 m à l'Est du site d'étude.</p> <p>Cinq ICPE sont localisées autour du site d'étude dans un rayon de 10 km. La plus proche se situe à 350 m au Sud. Aucune n'est classée SEVESO.</p>	
<p>Risques naturels</p>	<p>Le site n'est pas concerné par le zonage réglementaire du PPRI du Furan mais est compris dans le périmètre du TRI Saint-Etienne.</p> <p>Zone potentiellement sujette au débordement de nappes, fiabilité moyenne. Une remontée de nappe pourrait au pire entraîner une dégradation des locaux et des produits stockés, mais il n'y aura pas d'entraînement par les eaux.</p> <p><b>L'impact du projet est jugé faible pour le site.</b></p>	
	<p>Aucune cavité souterraine n'a été recensée dans un rayon de 500 m.</p> <p>La commune n'est pas soumise à un PPRn Mouvements de terrain et aucun mouvement n'a été recensé dans un rayon de 500 m autour du site d'étude. (Source : Infoterre)</p> <p>Zone sismique de niveau 2 (faible) (Source : Géorisques).</p> <p>Site localisé en dehors des zones réglementaires définies dans le PPRI du bassin du Furan.</p>	
	<p>Le site d'étude présente un potentiel radon fort (catégorie 3).</p> <p>→ Le maître d'ouvrage prendra en compte ce risque en phase de conception notamment sur le choix des éléments de construction afin de limiter l'exposition dans l'établissement (étanchéification du bâtiment par le sol, vide sanitaire ventilé, etc.) et se conformera, en phase exploitation, aux exigences du Code du travail en matière de dépistage.</p>	

	<p>Le site est aussi exposé à des aléas faibles de retrait-gonflement des sols argileux et la Commune est soumise à un Plan de prévention des risques retrait-gonflement des sols argileux.</p> <p>→ Le risque de retrait et gonflement des argiles sera pris en compte lors du dimensionnement des fondations et de la conception du projet.</p>	
Risques sanitaires	<p>Le projet a fait l'objet d'un plan de gestion et d'une analyse des risques résiduels prédictive, ainsi qu'une mission ATTES visant à justifier que le projet d'aménagement de LIDL a bien pris en compte les mesures de gestion à mettre en œuvre vis-à-vis de la qualité des milieux présents au droit du site, en réalisant une attestation (reportée en <b>annexe 8 du CERFA</b>). Ce document synthétise <b>l'ensemble des modes de gestion de la pollution qui devront être retenus par LIDL dans le cadre du projet afin de garantir l'absence de risques sanitaires et la pérennité des mesures dans le temps.</b></p> <p>Lors de la phase travaux, aucun rejet de polluants dans le milieu ne sera effectué. De plus, lors de la phase d'exploitation, le projet ne va pas avoir d'incidences non plus.</p> <p><b>L'impact du projet sur cette thématique est jugé de nul compte-tenu des mesures qui seront prises.</b></p>	
<b>Commodités de voisinage</b>		
Trafic	<p>Un magasin était déjà présent, un certain trafic était donc déjà en place avant l'implantation du projet. Cependant l'agrandissement du parking va entraîner une augmentation du flux de trafic. Cela reste négligeable au vue de l'activité déjà présente dans la zone commerciale où s'implante le projet.</p> <p><b>L'incidence du projet sur l'environnement est jugé négligeable pour cette problématique.</b></p>	
Nuisances sonores	<p>Sources de bruit liées à la circulation de la clientèle lors des heures d'ouverture et des livraisons, ainsi qu'au groupe froid et pompes à chaleur du magasin. L'environnement sonore actuel est similaire compte-tenu de la présence du magasin existant. Les équipements respecteront les normes acoustiques en vigueur et la vitesse des véhicules sera réduite sur le site.</p> <p>Remarque : étant donné la présence d'habitation de types pavillonnaires proches du site (250 m à l'Ouest) les équipements techniques ne seront pas positionnés dans leur direction, afin de limiter les nuisances sonores.</p> <p><b>L'impact du projet sur l'environnement est jugé faible pour cette thématique.</b></p>	
Nuisances olfactives	<p>La gestion des déchets du magasin sera réalisée de manière à ne pas engendrer de nuisance olfactive pour le voisinage, notamment l'ensemble des déchets sont évacués quotidiennement vers les plateformes logistiques par les camions de livraison ayant déposés la marchandise.</p>	

Nuisances vibratoires	<p>Les travaux de démolition puis de construction feront l'objet d'une attention particulière aux nuisances vibratoires de par son implantation en milieu urbanisé et la proximité du voisinage.</p> <p><b>L'impact sur l'environnement pour les nuisances vibratoires est jugé faible.</b></p>	
Nuisances lumineuses	<p>Eclairage artificiel du centre commercial aux heures d'ouverture. La nuisance est déjà existante aux alentours, par l'éclairage public et par la présence du magasin LIDL actuel.</p>	
<b>Pollutions</b>		
Rejets de polluants dans l'air	<p>Rejets atmosphériques liés à l'augmentation du trafic (livraisons et clients).</p> <p>Au vue de l'emplacement du site (à proximité de voies d'un trafic supérieur à 5 000 véhicules/jour) le trafic supplémentaire généré est jugé de négligeable.</p> <p>En phase travaux, les émissions de poussières seront maîtrisées par des mesures spécifiques en raison de son implantation en milieu urbanisé et la proximité du voisinage.</p> <p><b>L'impact environnemental du rejet de polluants dans l'air lié à l'implantation du projet est jugé faible.</b></p>	
Rejets liquides + milieu récepteur concerné	<p>Les eaux pluviales des voiries, toitures et chaussées feront l'objet d'une gestion adaptées aux exigences réglementaires et techniques imposées par le contexte du projet. Sa définition a fait l'objet d'une étude spécifique :</p> <p>Les eaux de toiture seraient recueillies par une noue. Les eaux pluviales collectées dans la noue seraient ensuite dirigées vers les places de parking infiltrantes. Un trop plein pourra être installé entre les places de parking infiltrantes et le bassin d'infiltration avant rejet au réseau à un débit limité à 5 l/s/ha.</p> <p><b>L'impact du projet sur ce milieu est jugé nul.</b></p>	
Effluents	<p>Rejets des eaux usées sanitaires au réseau d'assainissement communal.</p>	
Production de déchets non dangereux, inertes, dangereux	<p>Production de déchets ménagers liés à l'entretien et aux activités du magasin</p>	
<b>Patrimoine/ Cadre de vie/ Population</b>		
Atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique, paysager	<p>Le site se situe en dehors des périmètres de protection des abords de sites inscrits ou classés.</p> <p>Le projet prévoit la reconstruction d'un bâtiment sur une parcelle déjà artificialisée et n'est donc pas de nature à impacter significativement le paysage.</p>	
Modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme/	<p>Le projet vise à la démolition et à la reconstruction d'un magasin LIDL plus grand, présent sur deux parcelles. Cet agrandissement va entraîner une extension du parking.</p>	

aménagement) notamment l'usage du sol	Pas de modification des activités humaines ou des usages du sol car cela se fait dans une zone commerciale, déjà artificialisée.	
---	---	--

**Tableau 4 : Synthèse des caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine**

## 5. CONCLUSION DE L'AUTO-EVALUATION

L'ensemble des thématiques environnementales a été étudié, visant la détermination des enjeux considérant la sensibilité du milieu, la nature du projet et les mesures envisagées visant l'évitement voire la réduction de ses impacts potentiels.

Les **principaux enjeux** qui ont été identifiés sont les suivants :

- Une **sensibilité du site face au risque inondation par remontée de nappe** dans le socle et dans les sédiments entraînant un risque de dégradation des locaux et des produits stockés à cause des remontées de nappe. Présence du site dans le périmètre du TRI de Saint-Etienne.
- Une **sensibilité du projet aux nuisances sonores liées aux travaux de démolition et de construction en raison de son implantation en milieu urbanisé et la proximité du voisinage**. Une attention particulière sera portée à cet aspect en phase travaux par la mise en œuvre d'un suivi de chantier et de mesures d'atténuation spécifiques ainsi qu'en phase d'exploitation (vitesse limitée sur site, implantation des groupes froids et autres installations bruyantes dans la direction opposée des habitations).

Ces enjeux ont toutefois des impacts **jugés faibles** au regard des sensibilités liées à l'environnement et des dispositions qui seront prises.

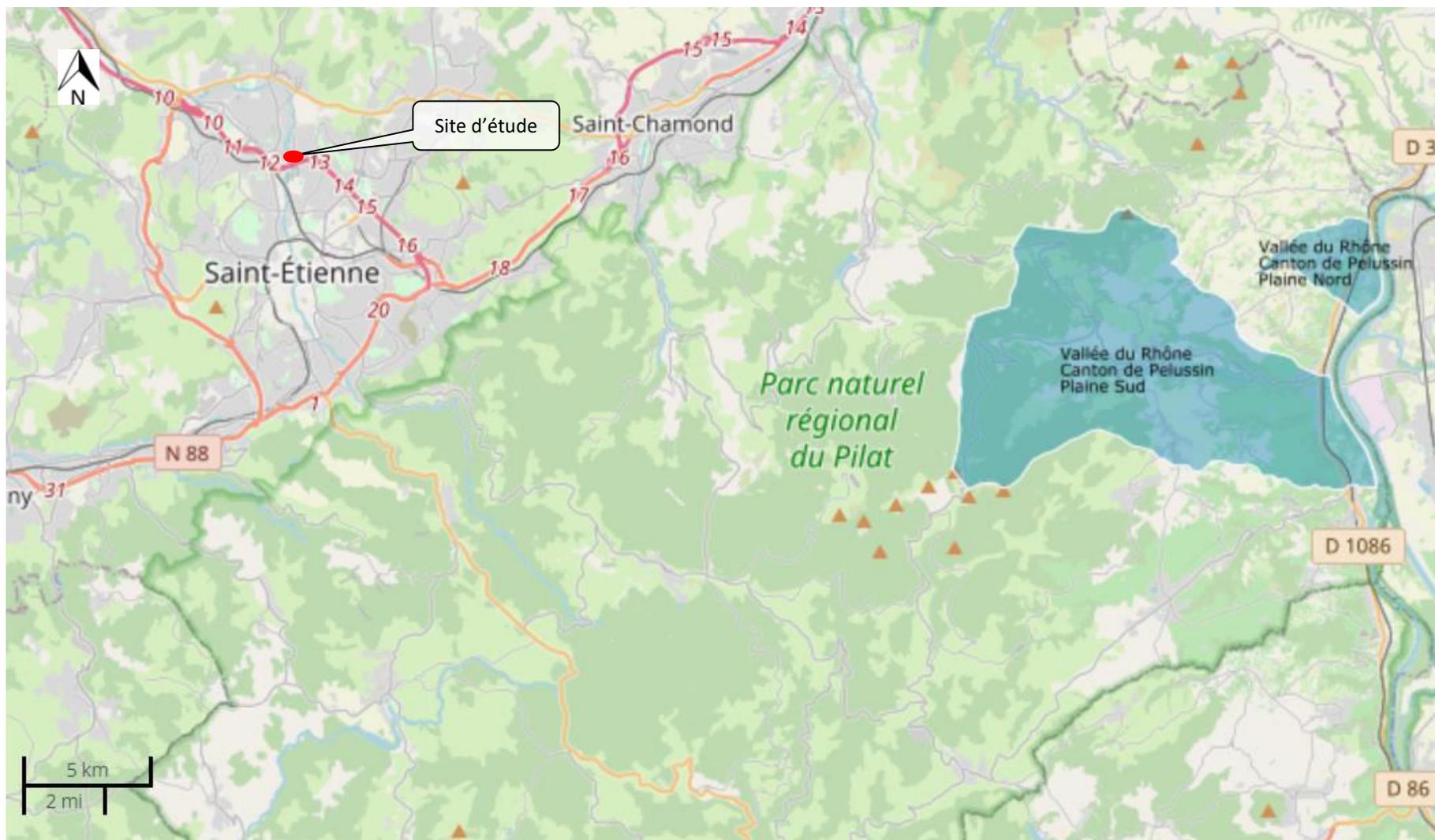
**L'impact du projet dans son ensemble est jugé faible au regard des sensibilités liées à l'environnement et des dispositions qui seront prises.**

**Au regard de l'analyse réalisée et ayant passé en revue l'ensemble des composantes environnementales, il est estimé que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.**

# ANNEXES

# ANNEXE 1 :

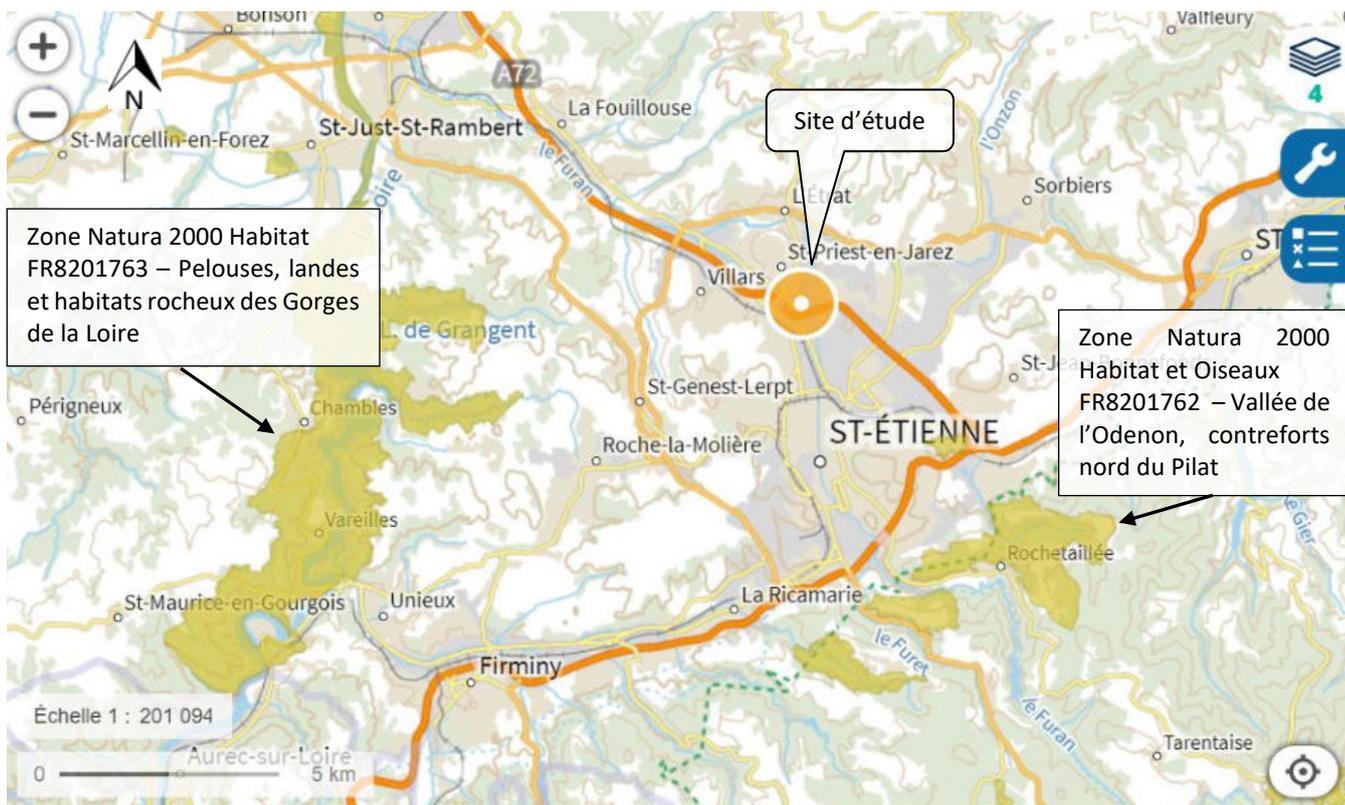
## Zone de captage en eau potable



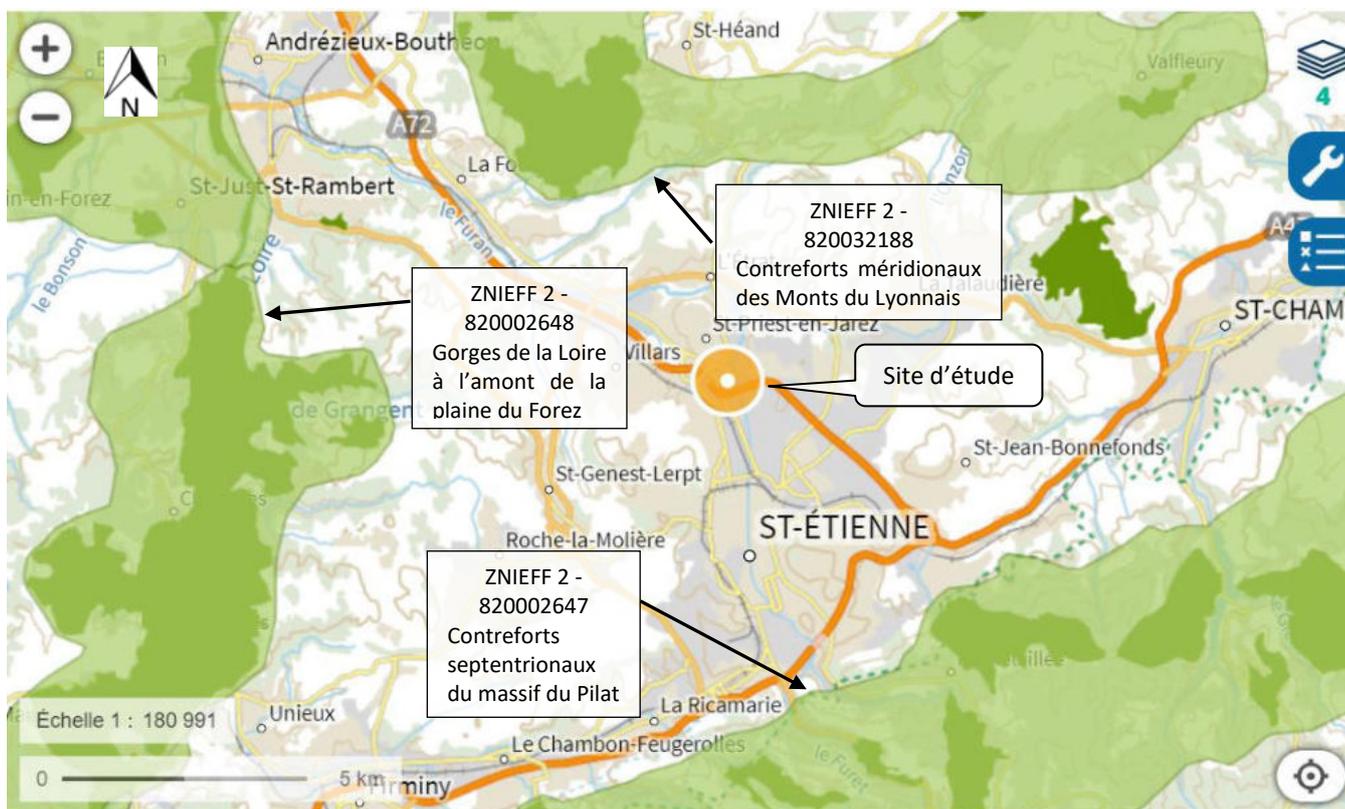
Carte de l'aire d'alimentation de captage en eau potable (eaufrance - aires-captages.fr)

# ANNEXE 2 :

## Zonages d'intérêts écologiques autour du site

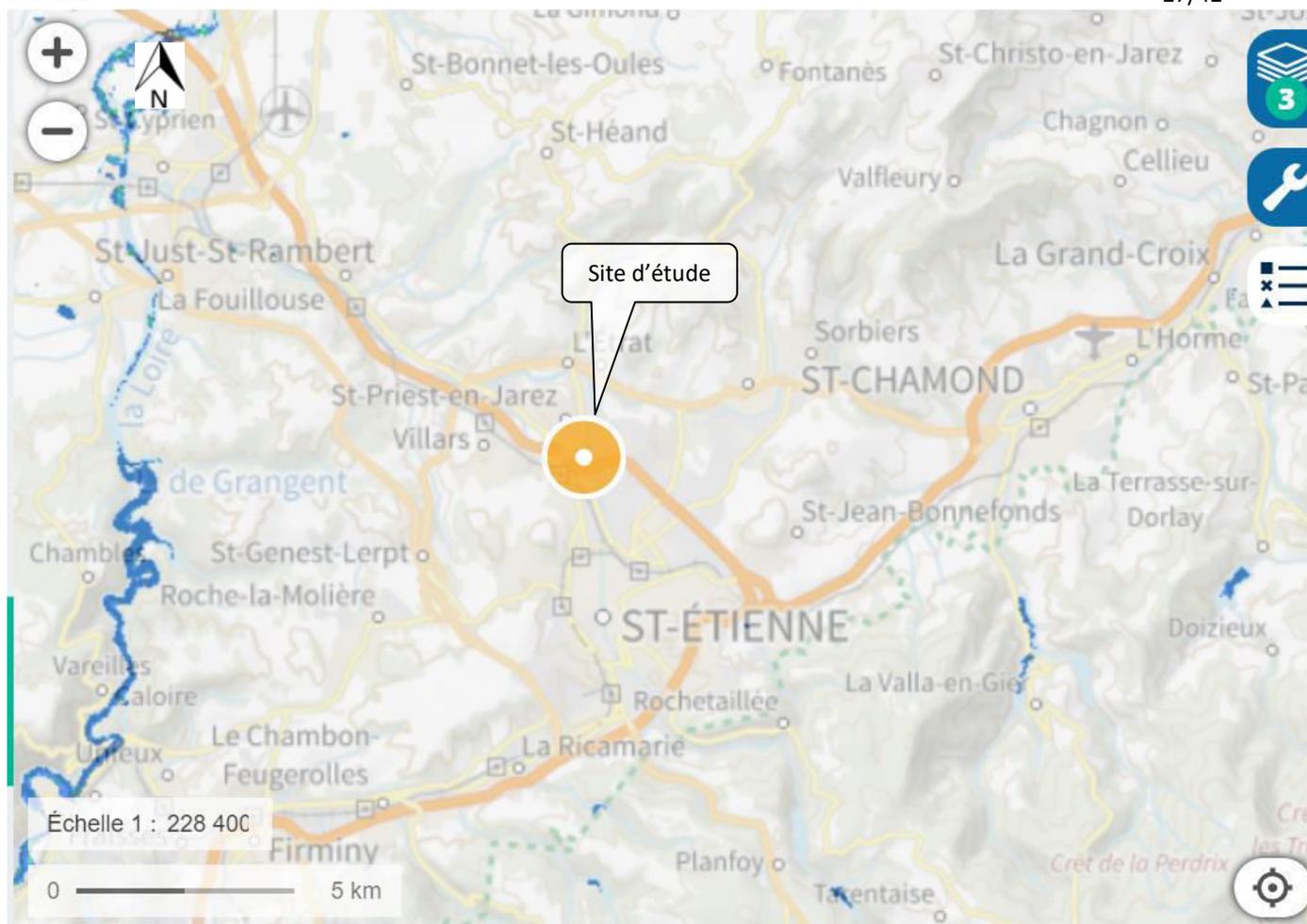


Zones Natura 2000 à proximité du site (source : Géoportail)



Zones d'Intérêt Ecologique à proximité du site (Géoportail)

# Annexe 3 : Zones Humides



**LÉGENDE**

- Photographies aériennes
- Plan IGN
- Corine Land Cover – zones humides et surfaces en eaux permanentes (2015)

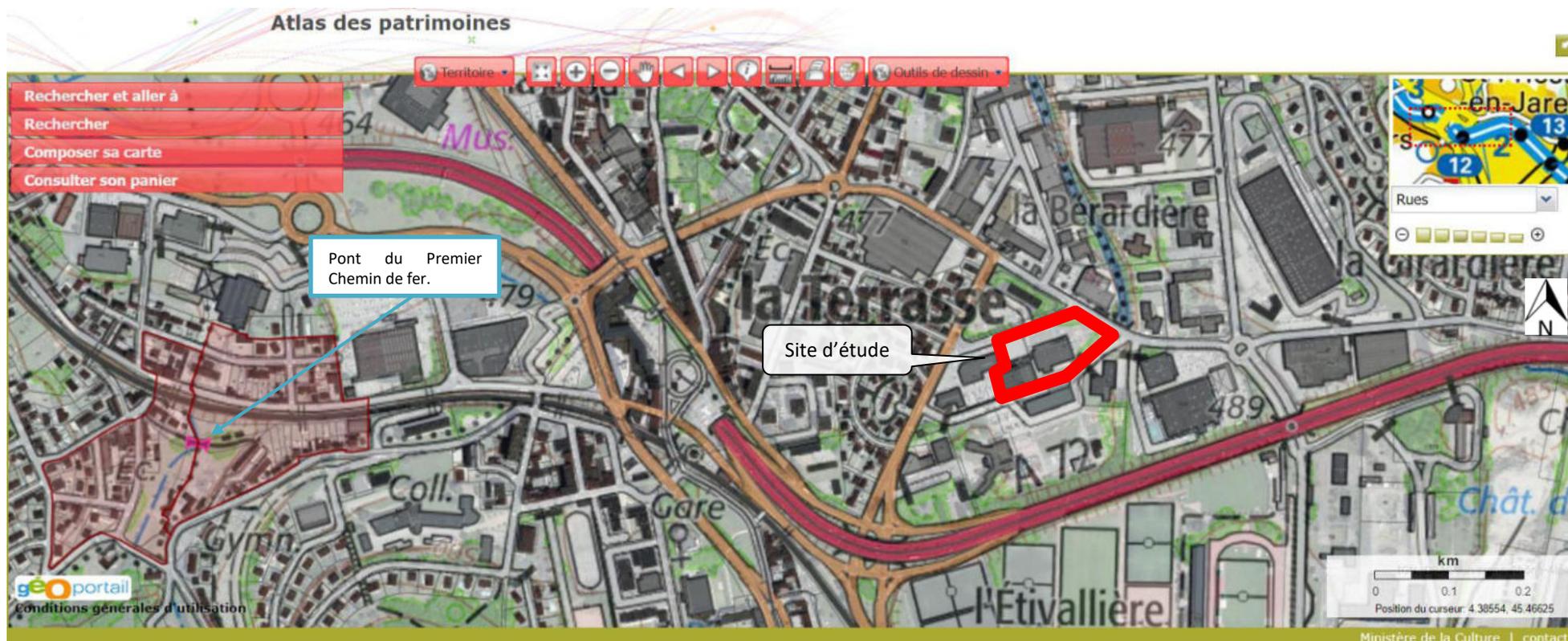
**Zones humides et surfaces en eaux permanentes**

- Zone non humide
- Surface en eau permanente
- Surface en eau temporaire
- Zone humide permanente
- Zone humide temporaire
- Inclassable (nuage, donnée satellite indisponible, ombre ou neige)

**Cartographie des Zones Humides autour du site (Géoportail)**

# Annexe 4 :

## Monuments historiques présents autour du site d'étude

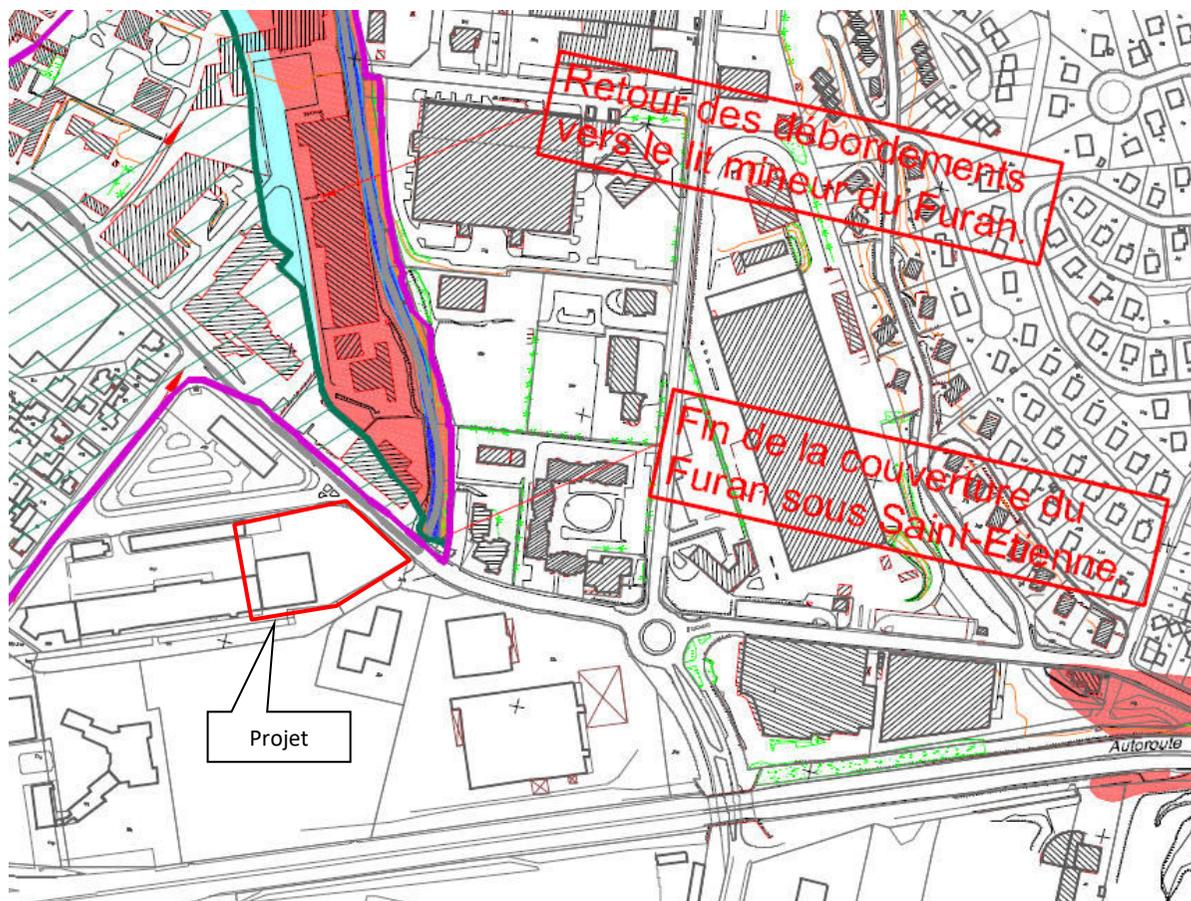


Localisation des zones de protection des monuments historiques à proximité du site (Atlas des patrimoines)

# ANNEXE 5 : Inondations (TRI et PPRI)



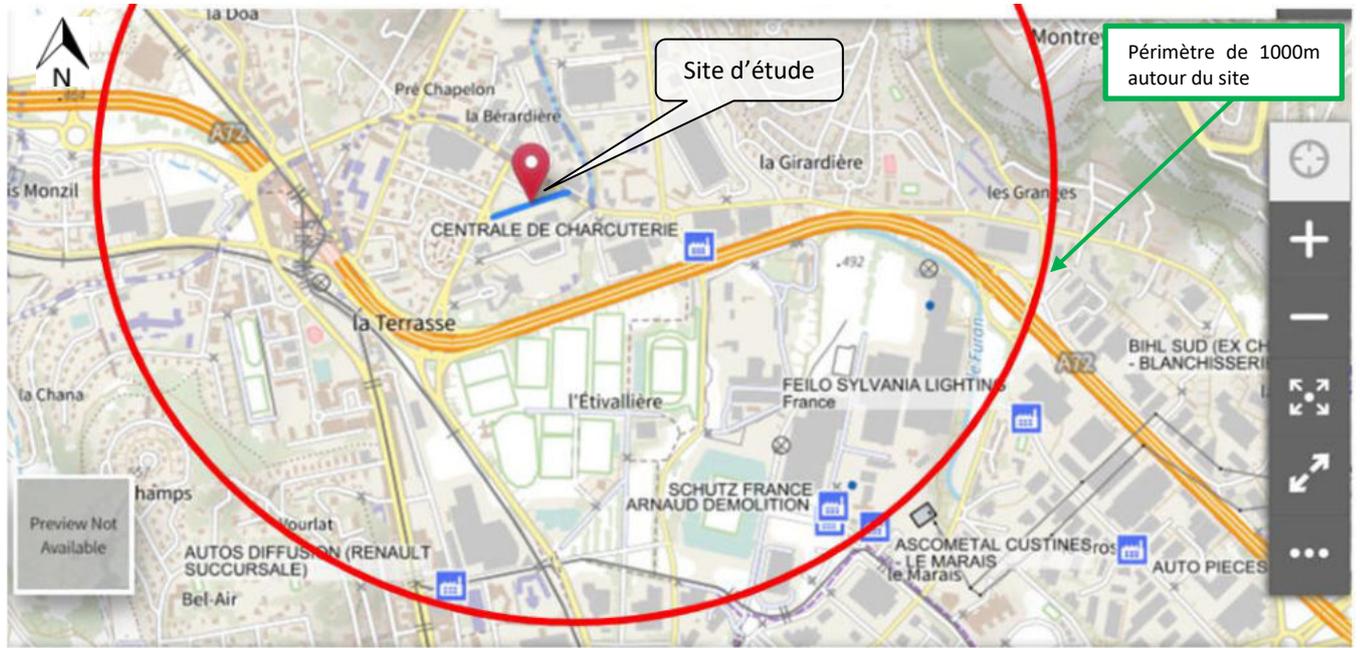
**Aléa Inondation Saint-Etienne débordement de cours d'eau (Géoportail)**



Localisation du projet vis-à-vis du Furan (Source zonage PPRI du Furan)

# ANNEXE 6 :

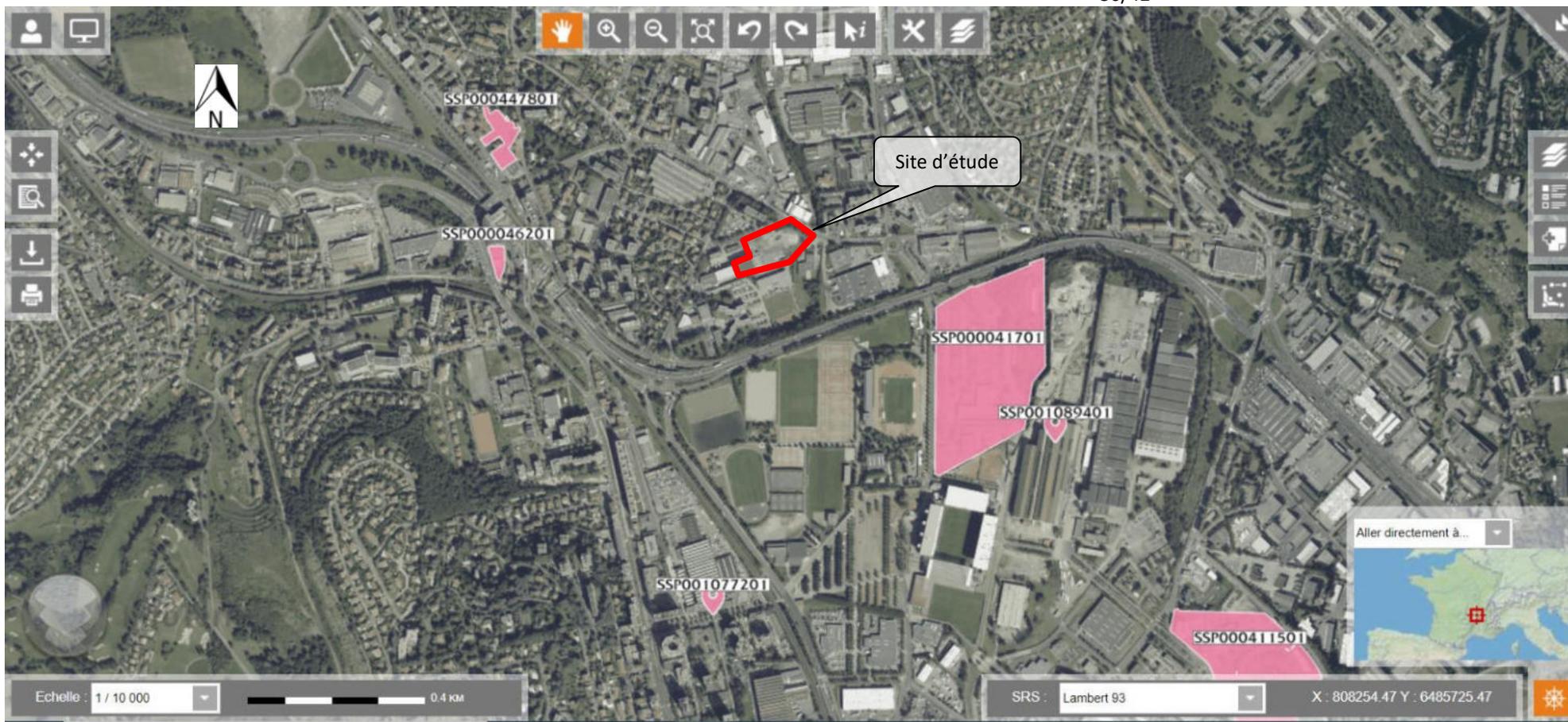
## Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)



Localisation des sites ICPE autour du site d'étude (Géorisques)

# ANNEXE 7 :

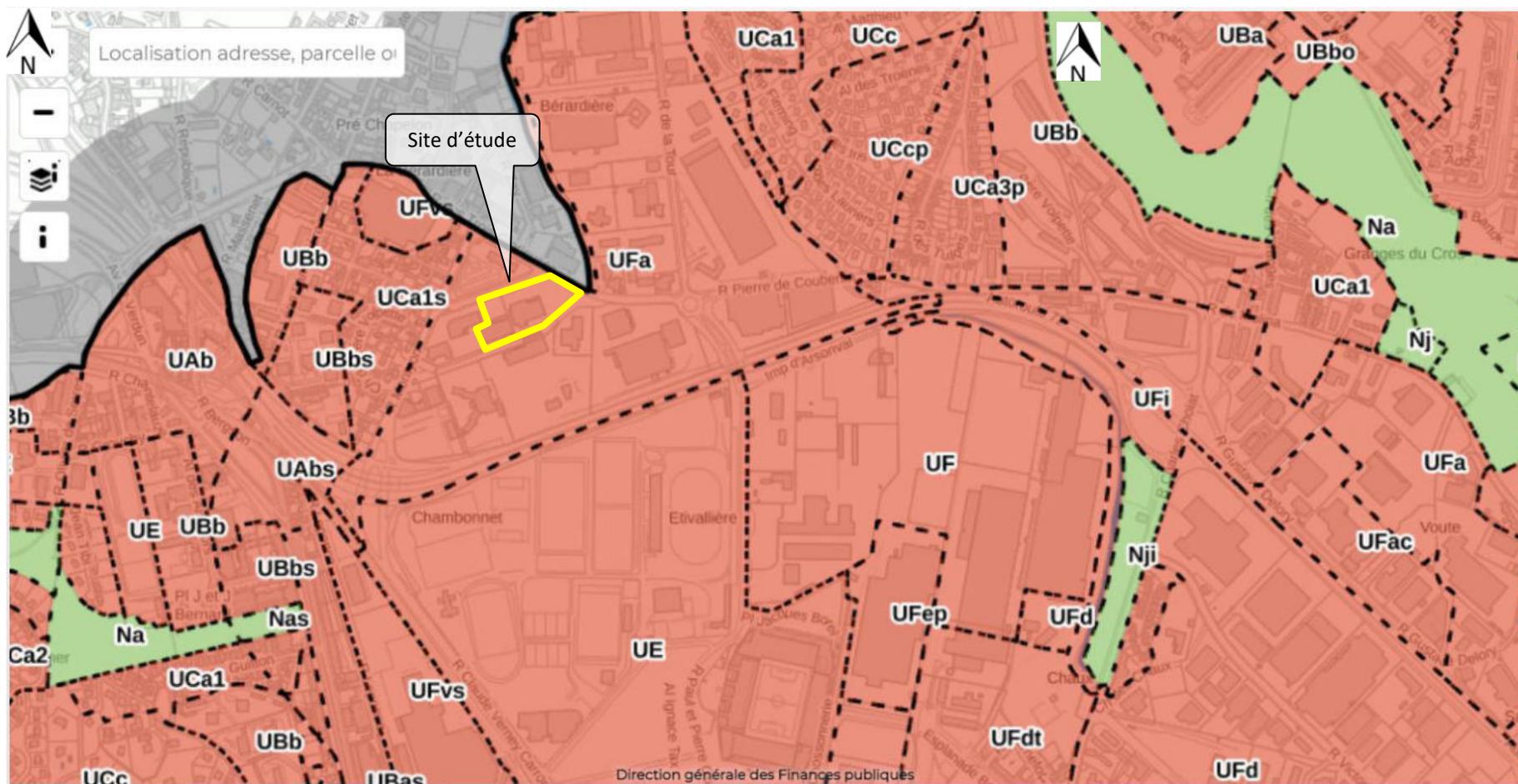
## Sites pollués ou potentiellement pollués d'après la base de données BASOL



**Sites pollués ou potentiellement pollués (BASOL)**

# ANNEXE 8 :

## Zonage urbanistique (PLU)



Localisation du site sur le zonage du PLU de Saint-Etienne (PLU Saint-Etienne la Métropole)

# ANNEXE 9 :

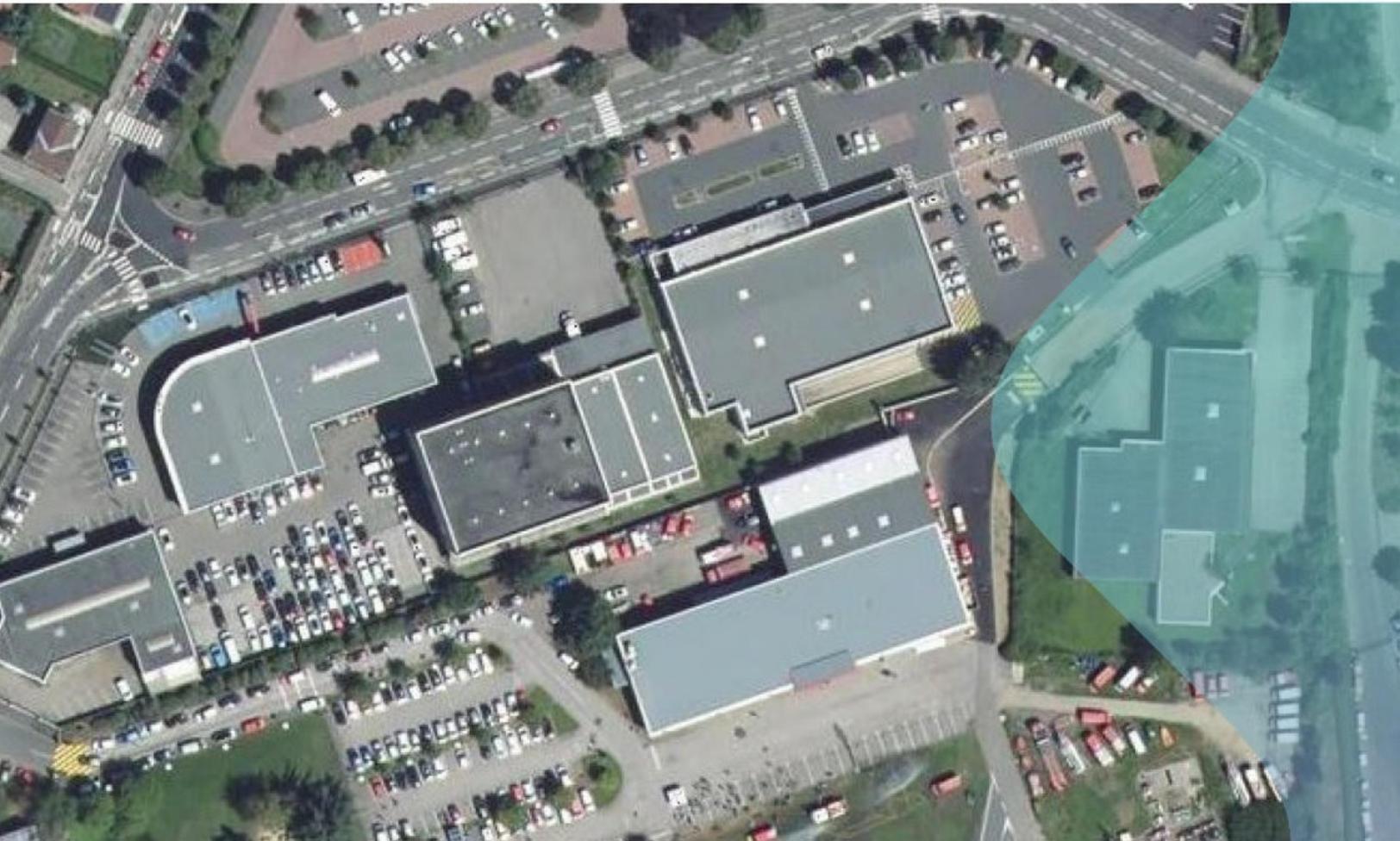
## Inondations par remontées de nappes



- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE
- Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité FORTE
- Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité MOYENNE
- Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave fiabilité FAIBLE

**Zones sensibles aux remontées de nappes (Géorisques)**

**ANNEXE 8:**  
**Mission ATTES – Extrait rapport TAUW**  
**Novembre 2021**



**LIDL**

**Rapport de synthèse – Mission ATTES**

**R003-1619215-V03**

4 rue Auguste Guitton - Saint-Etienne (42)

**15 novembre 2021**

Référence R003-1619215REM-V03

## Fiche contrôle qualité

**Intitulé de l'étude** LIDL  
Rapport de synthèse – Mission ATTES  
R003-1619215-V01

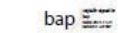
**Client** LIDL

**Site**

**Interlocuteur** M. Alexis Quignette  
**Adresse du site** 4 rue Auguste Guitton  
**Email** Alexis.quignette@lidl.fr  
**Téléphone** +33 6 12 57 48 39

**Référence du document** R003-1619215REM-V03  
**Date** 15/11/2021

**Superviseur** Sébastien Kaskassian 

**Responsable étude** Pascal BARBE 

**Rédacteur(s)** Rémi SARRAZIN 

## Coordonnées

TAUW France - Agence de Lyon  
120, avenue Jean Jaurès  
69007 Lyon  
T +33 43 76 51 555  
E info@tauw.fr

Siège social - Agence de Dijon  
Parc tertiaire de Mirande  
14 D Rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon  
T: +33 38 06 80 133  
F: +33 38 06 80 144  
E: info@tauw.fr

TAUW France est membre de TAUW Group bv – Représentant légal : Mr. Eric MARTIN

[www.tauw.com](http://www.tauw.com)

## Gestion des révisions

Version	Date	Statut	Pages	Annexes
01	18 octobre 2021	Création du document	30	3
02	28 octobre 2021	Prise en compte des nouveaux plans projet	29	3
03	15 novembre 2021	Prise en compte des derniers plans projet	29	3



UKAS is a member of Registrar of Standards (Holdings) Ltd.



## Résumé non technique

Rubrique	Résumé
Contexte de l'étude	<p>La société LIDL prévoit le réaménagement (agrandissement) d'un bâtiment à usage commercial en R0 sans sous-sol, par déconstruction du bâtiment commercial existant sur la parcelle CS 197 et du bâtiment industriel mitoyen sur la parcelle CS 198. L'enrobé actuellement sur le site sera refait, la totalité de la surface sera recouverte (dalle béton, voirie ou espaces verts recouverts de 30 cm de terres végétale saine), à l'exception du bassin de rétention des eaux pluviales au sud-ouest. Le site se trouve au 4 Rue Gustave Guiton à Saint-Etienne (42).</p>
Objectifs de l'étude	<p>L'objectif de l'étude est de justifier que le projet d'aménagement de LIDL a bien pris en compte les mesures de gestion à mettre en œuvre vis-à-vis de la qualité des milieux présents au droit du site, en réalisant une attestation.</p> <p>Compte-tenu :</p> <p><b>Au préalable à la mise en œuvre des mesures de gestion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que l'extension de la pollution profonde (ZPC3) au niveau de la parcelle sud adjacente au site (activités du SDIS avec parking et bâtiment) sera vérifiée par le biais d'une Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM).– Réalisation d'investigations sur les sols, gaz du sol et air ambiant ;</li> <li>• Qu'une campagne de caractérisation complémentaire des gaz du sol sera conduite, comportant : <ul style="list-style-type: none"> <li>– la mise en place de 5 nouveaux piézairs dispersés sur toute l'emprise du futur bâtiment et en dehors des zones à excaver et à l'issue des travaux de déconstruction des bâtiments existants. Ils auront pour objectif de vérifier que l'on ne retrouve pas ailleurs sur le site au droit du futur bâtiment projeté des concentrations dans les gaz du sol plus élevées que celles mesurées en Pzr1 et Pzr2 (notamment en COHV) ;</li> <li>– l'étanchéification du Pzr2 (ou son remplacement) ;</li> <li>– la mise en place d'un piézair complémentaire permettant de caractériser la qualité des sols de surface ;</li> <li>– l'analyse du mercure, des TPH C5-C16, BTEX, naphtalène et COHV ;</li> </ul> </li> </ul> <p><b>A l'issue des études complémentaires précitées réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que les terres impactées par des hydrocarbures totaux C10-C40 à des teneurs supérieures à 1 000 mg/kg seront traitées, à l'issue des travaux de déconstruction des deux bâtiments et infrastructures associées (mesure de gestion retenue : l'excavation et l'élimination des terres impactées excavées en filière agréée de type biocentre, puis le remblaiement par des terres d'apport extérieur saine) ;</li> <li>• Que les travaux de mise en œuvre de la mesure de gestion des pollutions décrite ci-avant , soient réalisés par une entreprise spécialisée et supervisés par une maîtrise</li> </ul>
Evaluation de la compatibilité du projet de construction au regard de la problématique de pollution	

Rubrique	Résumé
	<p>d'œuvre spécialisée dans la gestion des sites et sols pollués afin de s'assurer leur bonne prise en compte ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'un suivi de la qualité des milieux soit effectué afin de juger et valider l'efficacité des mesures de gestions mises en œuvre (atteinte des objectifs de dépollution dans les sols à 1 000 mg/kg en HCT C10-C40) ;</li><li>• Que la vérification de la compatibilité sanitaire pour les futurs usages après travaux soit réalisée via une ARR finale ;</li><li>• Que les teneurs en composés volatils mises en évidence dans les gaz du sol ne génèrent pas de risques sanitaires inacceptables après modélisation pour la voie d'exposition des cibles (adultes travailleurs), par inhalation en intérieur, au vu des hypothèses prises en compte, et sont compatibles avec un usage de type commercial ;</li><li>• Qu'a minima les paramètres du projet d'aménagement communiqués, pris en compte dans l'analyse des risques résiduels (ARRp), seront appliqués ;</li><li>• Que le site sera couvert avec un revêtement pérenne : dallage au droit des bâtiments, revêtement de voirie au droit des zones de parkings, couche de terre végétale saine de 0,3 m minimum sur grillage avertisseur au droit des espaces verts paysagers ;</li><li>• Ces recouvrements seront associés aux mesures permettant d'en garantir la pérennité dans le temps : grillage avertisseur entre les terres en place et les terres saines d'apport, conservation de la mémoire ;</li><li>• Dans les remblais, la pose de canalisations d'eau potable en matériaux non poreux (impermeables aux polluants organiques) ou sur un lit de sablons sains, afin de supprimer le risque de perméation des composés volatils organiques résiduels dans les futurs réseaux ;</li><li>• De la prise en compte du risque amiante lors du retrait des canalisations avec calorifugeages amiantés dans le vide sanitaire du bâtiment industriel ;</li><li>• Que dans le cas de travaux d'excavation au droit du site, le port des équipements de protection individuelle adaptés aux composés en présence, l'évacuation des déblais vers les filières adaptées, et une procédure adaptée en cas de découverte de pollutions non anticipées seront mis en œuvre ;</li><li>• Que la découverte d'impact non identifié dans le cadre des terrassements sera gérée dans les règles de l'art et suivant la méthodologie en vigueur (<a href="#">Guide relatif à la découverte fortuite de pollution des sols et des eaux souterraines lors de travaux   SSP-Infoterre (brgm.fr)</a>);</li><li>• Que les futurs déblais non inertes seront valorisés de manière adéquate (<a href="#">Guides de valorisation hors site des terres excavées dans des projets d'aménagement   SSP-Infoterre (brgm.fr)</a>) ou évacués dans les filières adaptées.</li></ul> <p>En cas de changement de projet, les recommandations listées ci-avant devront être revues.</p>

Référence R003-1619215REM-V03

Rubrique	Résumé
	<p>Les modes de gestion de la pollution décrits ci-avant sont à retenir dans le projet d'aménagement des futurs bâtiments au droit du site sis 4 Rue Auguste Guittou, Saint-Etienne (42), afin que l'ATTES puisse être délivrée.</p>